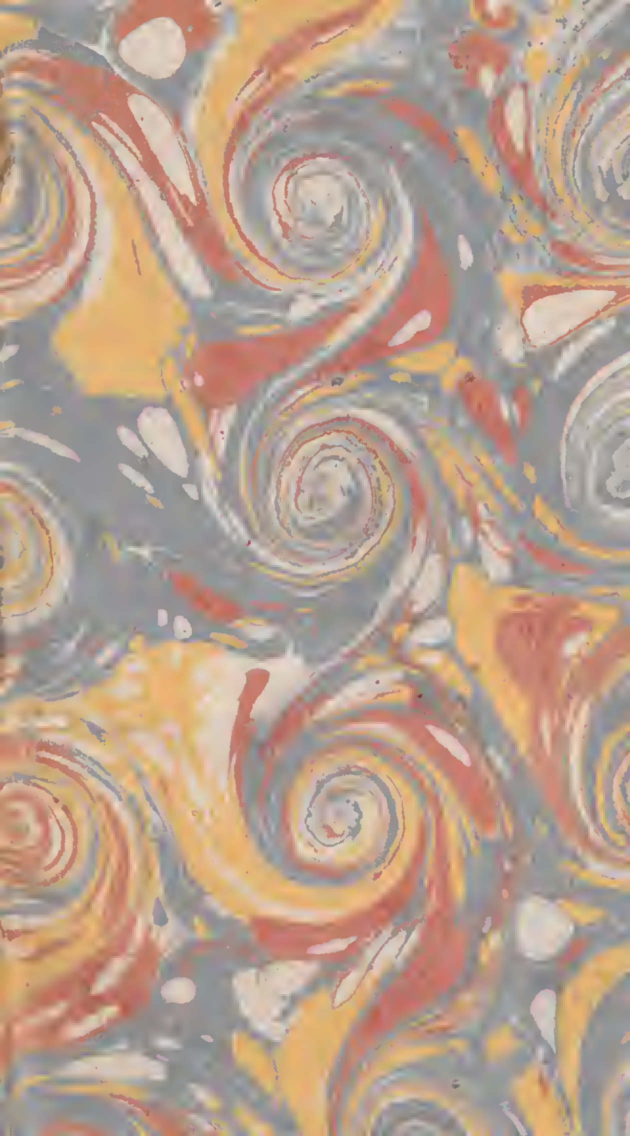
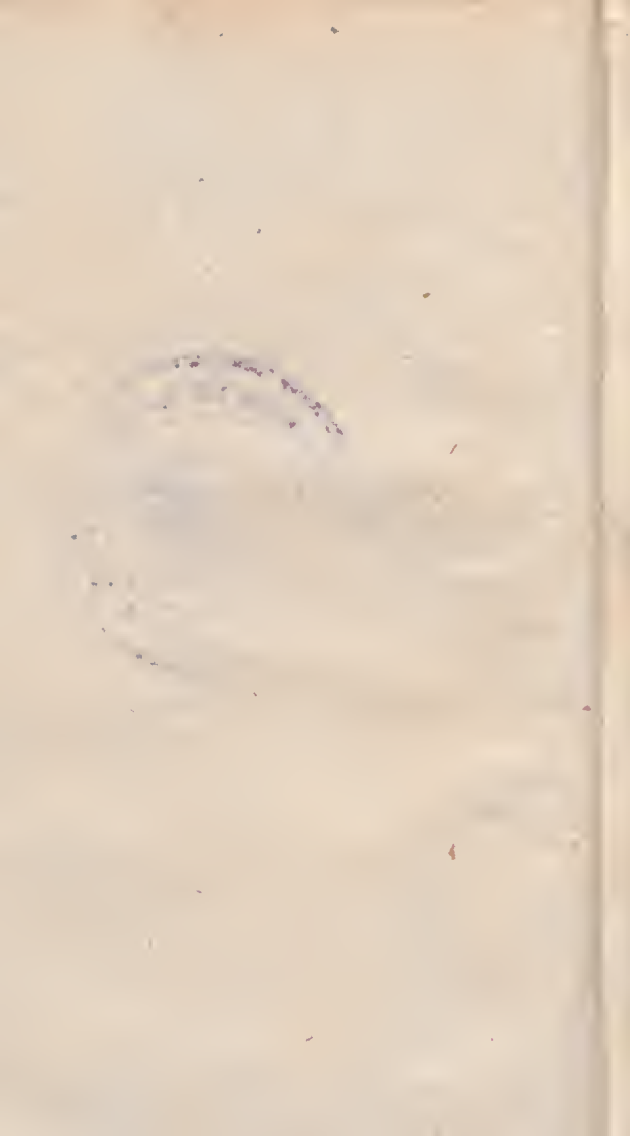








ŒUVRES COMPLETTES DE M. LE COMTE DE BUFFON.

HISTOIRE DES QUADRUPÈDES.

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,

SERVANT DE SUITE A L'HISTOIRE

DES ANIMAUX QUADRUPEDES.

Par feû M. le Comte DE BUFFON, *Intendant du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoise, de celle des Sciences, &c.*

QUADRUPÈDES, Tome Treizième.



A PARIS,

Suivant la Copie *in-4.°*

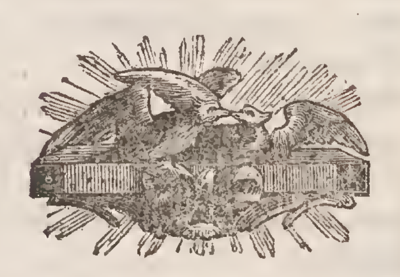
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXXIX.

TABLE

Des Articles contenus dans ce Volume.

Nouvelle addition à l'article des Chauve-souris.



HISTOIRE



1. LE PETIT CHACAL OU CHACAL ADIVE

2. LYNX DU MISSISSIPI



HISTOIRE NATURELLE.

✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻

DU PETIT CHACAL OU CHACAL ADIVE.

La peau de cet animal, donnée au cabinet du Roi par M. Sonnerat, sous le nom de renard des Indes, est celle d'un chacal adive, comme on peut le voir par celui qui est gravé dans le *volume III*, in-4.°, Supplément, *planche XVI.* Quoique ce dernier ait été fait d'après un dessin envoyé d'Angleterre sans description, on reconnoît toujours dans les caractères l'espèce que l'on retrouve

ici dans cette peau, où il y a peu de différences marquées, avec l'adive représenté dans notre troisième volume.

Ce chacal adive qui a de longueur vingt-&-un pouces du nez à l'occiput, & vingt-trois pouces dix lignes suivant la courbure du corps, est un peu plus petit que le renard, & plus léger dans les formes; sa tête qui a cinq pouces trois lignes du bout du nez à l'occiput, est longue & menue; le museau est effilé, ce qui lui rend la physionomie fine; les yeux sont grands & les paupières inclinées comme dans tous les renards.

Les couleurs de cet adive sont le fauve, le gris & le blanc; c'est le mélange de ces trois couleurs où le blanc domine, qui fait la couleur générale de cet animal. La tête est fauve mêlée de blanc sur l'occiput, autour de l'oreille, aux joues, & plus brunâtre sur le nez & les mâchoires; le bord des yeux est brunâtre : de l'angle antérieur de l'œil part une bande qui s'élargit au coin de l'œil, & s'étend jusques sur la mâchoire supérieure; celle

qui part de l'angle poſtérieur eſt étroite, & ſe perd en s'affoibliſſant dans la joue ſous l'oreille. Le bout du nez & les naſeaux, le contour de l'ouverture de la gueule & le bord des paupières ſont noirs, ainſi que les grands poils au-deſſus des yeux, & les mouſtaches dont les plus grands poils ont trois pouces deux lignes de longueur; tout le deſſous du cou, la partie ſupérieure du dos, les épaules & les cuiſſes ſont de couleur grisâtre, mais un peu plus fauve ſur le dos & aux épaules; la partie extérieure des jambes de devant & de derrière, eſt d'un fauve foncé, mais pâle ſur le deſſus du pied; la face interne eſt blanche & fauve, pâle en partie.

Le pied de devant a cinq doigts, dont le premier qui fait pouce, a l'ongle placé au poignet; le plus grand ongle a huit lignes: le pied de derrière n'a que quatre doigts, & a les ongles plus petits, puiſque le plus grand n'a que cinq lignes; les ongles ſont un peu courbes & en gouttière. La queue eſt longue de dix pouces ſix lignes, elle eſt étroite

à ſon origine, large & touffue dans ſa longueur ; ſa couleur eſt d'un fauve pâle, teint de blanc jaunâtre & de brun foncé juſqu'à plus d'un tiers de ſon extrémité, avec quelques taches de même couleur ſur la face poſtérieure ; la longueur des poils eſt de vingt-deux lignes.



NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DU GLOUTON (a).

J'ai dit, Supplément, *volume III*, in-4.°, *page 242*, que le glouton n'eſt pas rare dans les contrées ſeptentrionales de l'Europe & même de l'Aſie. M. Kracheminmikow rapporte à ce ſujet qu'il y a au Kamtſchatka un animal appelé *glouton*, dont la fourrure eſt ſi eſtimée, que pour dire qu'un homme eſt richement habillé, on dit qu'il eſt vêtu de fourrure de glouton. « Les » femmes de Kamtſchatka, dit-il, ornent » leurs cheveux avec les pattes blanches » de cet animal, & elles en font très- » grand cas; cependant les Kamtſchat- » dales en tuent ſi peu, qu'ils ſont obli- » gés d'en tirer des *Jakutski* qui leur » reviennent fort cher; ils préfèrent les

(a) Suite de l'addition à l'article du glouton; *Supplément, volume III*, in-4.°

» blanches & les jaunes, quoique les
» noires & les brunes ſoient plus eſti-
» mées..... Ils ne peuvent faire un
» plus grand préſent à leurs femmes ou
» à leurs maîtreſſes, que de leur donner
» une de ces peaux, & c'eſt pourquoi elles
» ſe vendoient autrefois depuis trente
» juſqu'à ſoixante roubles ; ils donnent
» pour deux de leurs pattes juſqu'à
» deux caſtors marins (ſaricoviennes).
» On trouve auſſi beaucoup de ces
» gloutons dans les environs de *Karaga*,
» d'*Anudirska* & de *Kolima*. Ils ſont
» très-adroits à la chaſſe des cerfs, &
» voici la manière dont ils s'y prennent
» pour les tuer. Ils montent ſur un
» arbre avec quelques brins de cette
» mouſſe qu'ils ont coutume de manger :
» lorſqu'ils en voient venir quelques-
» uns, ils la laiſſent tomber à terre ;
» & prenant le moment que le cerf
» s'approche pour la manger, ils s'élan-
» cent ſur ſon dos, le ſaiſiſſent par le
» bois, lui crèvent les yeux & le tour-
» mentent ſi fort, que ce malheureux
» animal, pour mettre fin à ſes peines
» & ſe débarraſſer de ſon ennemi, ſe

» heurte la tête contre un arbre, & » tombe mort ſur la place. Il n'eſt pas » plutôt à bas, que le glouton le dé- » pèce par morceaux, cache ſa chair » dans la terre, pour empêcher que les » autres animaux ne la mangent ; & il » n'y touche point qu'il ne l'ait miſe » en ſûreté. Les gloutons qui ſe trouvent » aux environs du fleuve Léna, s'y » prennent de la même manière pour tuer » les chevaux ; cependant quelque cruels » que paroiſſent ces animaux, on les » prive aiſément, & ils paroiſſent » alors bien moins voraces (*b*). »

(*b*) Hiſtoire de Kamtſchatka par Krachemin-mikow. Lyon, 1767, *tome I, pages* 230 *& ſuivantes.*



NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DU LYNX (a).

Nous donnons ici (*planche LIII*) la figure d'un lynx du Mississipi, dont les oreilles sont encore plus dépourvues de pinceaux que celles du lynx du Canada que nous avons fait graver (*Supplément, volume III, in-4.°, planche XLIV*), & dont la queue moins grosse & moins touffue, & le poil d'une couleur plus claire, semblent le rapprocher davantage du lynx ou loup cervier d'Europe; mais je suis persuadé que ces trois animaux, dont l'un est de l'Europe, & les deux autres de l'Amérique septentrionale, ne forment néanmoins qu'une seule & même espèce. On avoit envoyé celui-ci à feû M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de

(a) Suite de l'addition à l'article du lynx; *Supplément, volume III, in 4.°, page 229.*

chat-tigre du Miſſiſſipi; mais il ne faut que le comparer avec le lynx dont nous avons donné la figure, *volume IX*, in-4.°, *planche XXI*, & avec celui du Supplément, *volume III*, in-4.°, *planche XLIV*, pour reconnoître évidemment qu'il ne fait qu'une variété dans l'eſpèce du lynx, quoiqu'il n'ait point de pinceaux & que la queue ſoit fort petite.

Il a du nez à l'origine de la queue, deux pieds cinq pouces de longueur; la queue eſt fort courte, n'ayant que trois pouces trois lignes, au lieu que celle du lynx d'Europe, *volume IX*, in-4.°, a ſix pouces ſix lignes : celle du lynx du Canada eſt beaucoup plus groſſe & plus fournie; mais elle eſt tout auſſi courte que celle du lynx du Miſſiſſipi, dont la robe eſt auſſi de couleur plus uniforme & moins variée de taches que dans le lynx de l'Europe & dans celui du Canada; mais ces légères différences n'empêchent pas qu'on ne doive regarder ces trois animaux, comme de ſimples variétés d'une ſeule & même eſpèce.

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DU TIGRE.

Nous donnons ici (*planche LIV*) la figure d'un jeune tigre que nous avons vu vivant à la foire Saint-Germain en 1784.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Il avoit, mesuré en ligne droite, du bout du nez à l'origine de la queue.......	4	3	5
Et en suivant la courbure du corps..................	5	3	"

Celui dont nous avons la dépouille au cabinet du roi, étoit beaucoup plus grand, parce qu'il étoit plus âgé.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa peau bourrée a de longueur..................	6	6	"

Il nous a paru que les bandes transversales, & qui descendent presque perpendiculairement sur les flancs, étoient beaucoup plus noires dans l'animal vivant, qu'elles ne le sont sur la peau bourrée, dont la couleur s'est probablement effacée.



1. TIGRE ROYAL, MÂLE.

2. LE BIZAAM.

Ce grand tigre qu'on appelle *tigre royal*, eſt, comme je l'ai dit, moins répandue, & l'eſpèce en paroît moins nombreuſe que celle des léopards & des onces.

On pourra voir dans l'ouvrage que M. le Chevalier d'Obſonville va publier ſur les animaux de l'Inde, pluſieurs faits intéreſſans ſur les habitudes naturelles de ce cruel animal, qui fait la déſolation des pays qu'il habite.



DU BIZAAM.

M. Wosmaer a donné la deſcription d'un animal ſous le nom de *chat bizaam*, (*voyez planche LV*), dans une feuille imprimée à Amſterdam en 1771, dont voici l'extrait.

« Sa grandeur eſt à-peu-près celle » d'un chat domeſtique ; la couleur » dominante par tout le corps eſt le » gris-cendré clair rehauſſée de taches » brunes. Au milieu du dos règne une » raie noire juſqu'à la queue qui eſt » à bandes noires & blanches, mais la » pointe en eſt noire ou d'un brun » très-foncé. Les pattes de devant & » de derrière ſont brunes en dèdans, » & griſes tachées de brun en dehors ; » le ventre & la poitrine ſont d'un » gris cendré. Aux deux côtés de la » tête & ſur le nez, ſe voient des raies » brunes ; au bout du nez & ſous les » yeux, il y a des taches blanches. Les » oreilles rondes & droites ſont cou-

» vertes de poils courts & gris ; le
» nez noir, & de chaque côté sont
» plusieurs longs poils bruns & blancs.
» Les pattes sont armées de petites
» griffes blanches & crochues qui se
» retirent en dedans.

» Ce joli animal étoit d'un naturel
» un peu triste, sans cependant être
» méchant ; on le tenoit à la chaîne.
» Il mangeoit volontiers de la viande,
» mais sur-tout des oiseaux vivans. On ne
» l'a pas entendu miauler, mais quand
» on le tourmentoit, il grommeloit &
» souffloit comme un chat. »

M. Wosmaër dit aussi qu'il a nourri ce chat bizaam pendant trois ans, & qu'il n'a jamais senti qu'il eût la plus légère odeur de musc ; ainsi, ceux qui l'ont appelé *chat musqué*, l'ont apparemment confondu avec la civette ou la genette du Cap ; néanmoins ces deux animaux ne se ressemblent point du tout, car M. Wosmaër compare le bizaam au margay. « De tous les animaux, dit-il,
» que M. de Buffon nous a fait con-
» noître, le margay de Cayenne est celui
» qui a le plus de ressemblance avec

» le chat bizaam, quoiqu'en les comparant exactement, le margay ait le museau bien plus menu & plus pointu ; il diffère aussi beaucoup par la queue & la figure des taches. »

J'observerai à ce sujet que ces premières différences ont été bien saisies par M. Wosmaër ; mais ces animaux diffèrent encore par la grandeur, le margay étant de la taille du chat sauvage, & le bizaam de celle du chat domestique, c'est-à-dire, une fois plus petit ; d'ailleurs le margay n'a point de raie noire sur le dos ; sa queue est beaucoup moins longue & moins pointue ; & ce qui achève de décider la différence réelle de l'espèce du margay & de celle du bizaam, c'est que l'un est de l'ancien continent, & l'autre du nouveau.



NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DU KINKAJOU.

Nous avons reconnu que le kinkajou que nous n'avons pas d'abord distingué du carcajou ou glouton d'Amérique, est néanmoins d'une espèce toute différente; l'on peut voir ce que nous en avons dit *pages 244 & suivantes du tome III de nos Supplémens* in-4.° Il ne nous reste qu'à y ajouter une note que M. Simon Chauveau (*a*) nous a donnée depuis, sur les habitudes du kinkajou qu'il a gardé vivant durant plusieurs années.

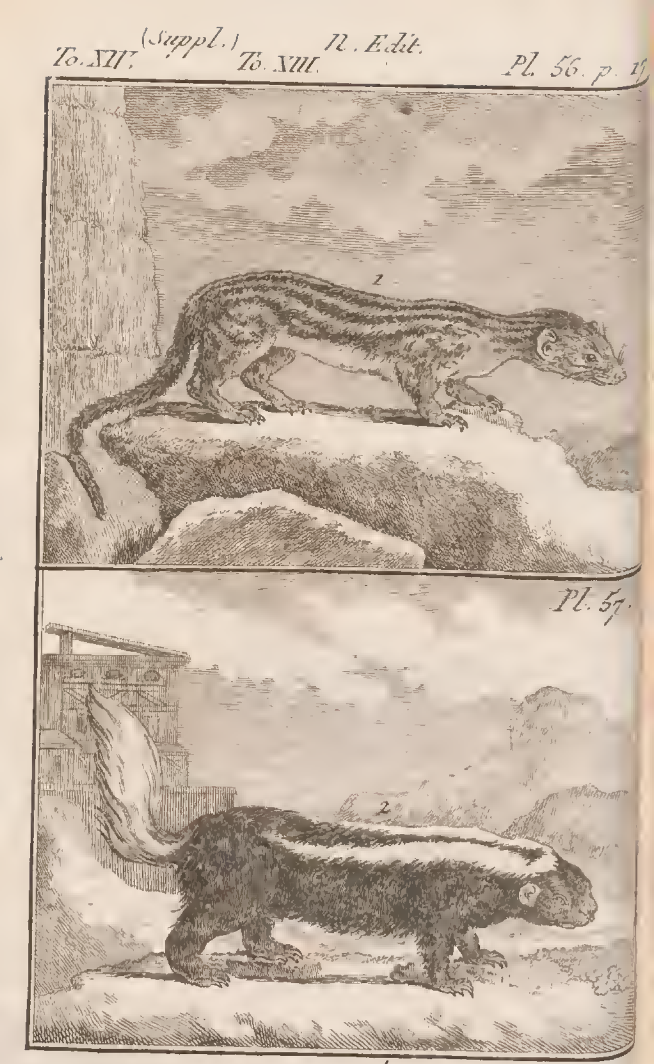
« Son attitude favorite est d'être assis » d'aplomb sur son cul & ses pattes de » derrière, le corps droit avec un fruit » dans les pattes de devant, & la queue » roulée en volute horizontale.

» J'ai plusieurs fois pris la résolution,

(*a*) Lettre à M. de Buffon, datée de Paris le 3I janvier 1780.

» continue M. Simon Chauveau, de » vous offrir cet animal vivant, pour le » soumettre à vos observations, mais il » venoit dans ces instans me caresser si » doucement & jouer autour de moi » avec tant de gaieté, que séduit par ses » gentillesses, je n'ai jamais eu le cou- » rage de m'en séparer. Il est mort le » 3 janvier de cette année (1780), & » c'étoit le neuvième hiver qu'il passoit » à Paris, sans que le froid ni aucune » autre chose eût paru l'avoir incom- » modé. »





1. LE PUTOIS RAYÉ DE L'INDE.
2. LA MOUFFETTE DU CHILI.

ADDITION

À L'ARTICLE DU PUTOIS.

LE PUTOIS RAYÉ

DE L'INDE.

Cet animal, que M. Sonnerat a apporté de l'Inde, & que dans son voyage il a nommé *chat sauvage de l'Inde*, ne nous paroît pas être du genre des chats, mais plutôt de celui du putois. Il n'a du chat ni la forme de la tête, ni celle du corps, ni les oreilles, ni les pieds qui sont courts dans les chats & longs dans cet animal, sur-tout ceux de derrière ; ses doigts sont courbés comme ceux des écureuils ; les ongles crochus comme ceux des chats, & c'est probablement ce dernier caractère qui a induit M. Son-

nerat à regarder cet animal comme un chat ; cependant ſon corps eſt alongé comme celui des putois auxquels il reſſemble encore par la forme des oreilles qui ſont très-différentes de celles des chats.

Cet animal qui habite la côte de Coromandel, a quinze pouces de longueur du bout du muſeau à l'anus ; ſa groſſeur approche de celle de nos putois. La tête qui a quatre pouces du nez à l'occiput, eſt d'une couleur brune mêlée de fauve ; l'orbite de l'œil eſt très-grande & bordée de brun ; la diſtance du bout du muſeau à l'angle antérieur de l'œil, eſt de dix lignes, & celle de l'angle poſtérieur à l'oreille, eſt de quatorze lignes. Le tour des yeux, le deſſous du nez & les joues ſont d'un fauve pâle ; le bout du nez & les naſeaux ſont noirs, ainſi que les mouſtaches & les poils au-deſſus des yeux. L'oreille eſt plate, ronde, & de la forme de celle du putois ; elle eſt nue, & il y a ſeulement quelques poils blanchâtres autour du conduit auditif. Six larges bandes noires s'étendent ſur le corps

depuis l'occiput jusqu'au-dessus du croupion, & ces bandes noires sont séparées les unes des autres alternativement par cinq longues bandes blanchâtres & plus étroites. Le dessous de la mâchoire inférieure est fauve très-pâle, de même que la face intérieure des jambes de devant; la face extérieure du bras est brune, mélangée de blanc sale; la face externe des jambes de derrière est brune, mêlée d'un peu de fauve & de blanc gris; les cuisses & les jambes de derrière ont la face interne blanche, & en quelques endroits fauve pâle; tout le dessous du ventre est d'un blanc sale; le plus grand poil de dessus le corps a huit lignes.

La queue, longue de neuf pouces, finit en pointe; elle est couverte de poils bruns, mêlés de fauve comme le dessus de l'occiput. Les pieds sont longs, sur-tout ceux de derrière; car ceux de devant ont, y compris l'ongle, seize lignes de longueur, & ceux de derrière vingt-&-une lignes. Les cinq doigts de chaque pied sont couverts de poils blanchâtres & bruns;

les ongles des pieds de devant ont trois lignes; ceux des pieds de derrière quatre lignes.

Il y a ſix dents inciſives & deux canines en haut comme en bas.



LA MOUFFETTE DU CHILI (a).

M. Dombey, correſpondant du cabinet du Roi, & que nous avons eu occaſion de citer pluſieurs fois, nous a rapporté la dépouille d'un individu de cette eſpèce. Cette mouffette ſe trouve au Chili, & appartient à la famille du zorille, du conépate, & d'autres animaux appelés *bêtes puantes*, & qui ſe trouvent également dans l'Amérique méridionale. Ses habitudes, ſur leſquelles nous n'avons reçu aucune obſervation particulière, doivent être aſſez ſemblables à celles de ces animaux puans dont elle ſe rapproche par ſa conformation, ainſi que par la diſtribution de ſes couleurs. L'individu dont nous avons vu la peau bourrée, étoit mâle; il avoit la tête large & courte, les oreilles

(a) Elle a été repréſentée dans la *planche LVII*.

rondes & un peu aplaties, le corps épais & large à l'endroit des reins, les cuisses larges & charnues, les jambes courtes, les pieds petits, cinq doigts à chaque pied, & les ongles longs, crochus & recourbés en gouttière (*b*). Sa queue relevée au-dessus du dos comme celle des écureuils, étoit large & garnie de poils touffus, longs de près de trois pouces. Le poil qui couvroit sa tête, son corps, ses jambes, & le dessus de sa queue vers l'origine de cette partie, avoit en quelques endroits un pouce de longueur, & étoit d'un brun noirâtre & luisant; le reste du poil qui garnissoit sa queue étoit blanc, & l'on voyoit sur le dos deux larges bandes blanches qui se réunissoient en une seule (*c*).

(*b*) L'ongle le plus long des pieds de devant, avoit onze lignes de longueur; & celui des pieds de derrière, cinq lignes.

(*c*) Cet individu avoit un pied sept pouces trois lignes, dequis le bout du museau jusqu'à l'anus; & la queue étoit longue de sept pouces quatre lignes, en y comprenant la longueur du poil : les dents manquoient à la dépouille.

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DU VANSIRE.

M. Forster a bien voulu m'envoyer les remarques ſuivantes au ſujet de cet animal. « J'ai vu, dit-il, à la ménagerie » du cap de Bonne eſpérance, un animal » du genre des mangouſtes, qui venoit » de l'iſle de Madagaſcar, & qui répon- » doit exactement à la deſcription du » vanſire donné par M. de Buffon (*a*). » Il ſe plaiſoit beaucoup à être dans un » baquet rempli d'eau, d'où il ſortoit » de tems en tems. Le garde qui pre- » noit ſoin de la ménagerie, nous aſſura » que lorſqu'on tenoit cet animal pen- » dant quelque tems à ſec & hors de » l'eau, il s'y replongeoit avec empreſ- » ſement dès qu'on lui en laiſſoit la » liberté. La figure qu'en a donnée

(*a*) Voyez le *volume XIII*, in-4.°, de cette Hiſtoire naturelle, *page* 169.

» M. de Buffon (*planche XXI, volume* » *XIII*, in-4.°); est assez exacte, mais » elle paroît un peu trop alongée, parce « qu'elle a été donnée sur une peau » bourrée de cet animal, & d'ailleurs » le poil est plus court que celui du » vansire de la ménagerie du Cap. Ce » dernier étoit à-peu-près de la taille » de la marte ordinaire; sa queue égaloit » en longueur celle du corps jusqu'à » la tête; son poil étoit de couleur » brune noirâtre; il y avoit cinq doigts » à chaque pied, bien divisés & sans » membranes. Les dents incisives étoient » au nombre de six, tant en haut qu'en » bas; il y avoit huit mâchelières à » chaque mâchoire, c'est-à-dire, quatre » de chaque côté, & les canines étoient » isolées, ce qui fait en tout trente-deux » dents. L'animal marchoit comme les » mangoustes, en appuyant sur le talon.

NOUVELLE

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DE LA BELETTE.

« La belette, appelée *mouſtelle* dans
» le Vivarais, eſt naturellement ſauvage
» & carnaſſière ; la chair toute crue eſt
» l'aliment qu'elle préfère : elle exhale
» une odeur forte, ſur-tout lorſqu'elle
» eſt irritée.

» Les belettes qu'on prend très-
» jeunes, perdent leur caractère ſau-
» vage & revêche ; ce caractère ſe
» change même en ſoumiſſion & fidé-
» lité envers le maître qui pourvoit à
» leur ſubſiſtance.

» Une belette que j'ai conſervée dix
» mois, & qu'on avoit priſe fort jeune,
» perdit une partie de ſon agilité natu-
» relle lorſqu'elle fut réduite en cap-
» tivité, & que je l'eus attachée à la
» chaîne ; elle mordoit furieuſement
» lorſqu'elle avoit faim : on lui coupa

» les quatre dents canines très-aiguës ;
» qui déchiroient les mains juſqu'à l'os.
» Dépourvue de ſes armes naturelles,
» & n'ayant plus que des dents mo-
» laires ou inciſives, peu propres à
» déchirer, elle devint moins féroce,
» & comme elle avoit ſans ceſſe beſoin
» de mes ſervices pour manger ou
» dormir, elle commença à prendre
» de l'affection pour moi, car manger
» & dormir ſont les deux fréquens
» beſoins de cet animal.

» J'avois un petit fouet de fil qui
» pendoit près de ſon lit ; c'étoit l'inſ-
» trument de punition lorſqu'elle eſ-
» ſayoit de mordre, ou qu'elle ſe mettoit
» en colère. Le fouet dompta tellement
» ſon caractère colérique, qu'elle trem-
» bloit, ſe couchoit ventre à terre, &
» baiſſoit la tête lorſqu'elle voyoit
» prendre cet inſtrument. Je n'ai jamais
» vu la ſoumiſſion extérieure mieux dé-
» peinte dans aucun animal ; ce qui
» prouve bien que les châtimens raiſon-
» nables employés à propos, accom-
» pagnés de ſoins, de careſſes & de
» bienfaits, peuvent aſſujettir & attacher

» à l'homme les animaux ſauvages que » nous croyons peu ſuſceptibles d'éduca- » tion & de reconnoiſſance.

» Les belettes ont l'odorat exquis ; » elles ſentent de douze pas un petit » morceau de viande gros comme un » noyau de ceriſe & plié dans du » papier.

» La belette eſt très-vorace : elle » mange de la viande juſqu'à ce qu'elle » en ſoit remplie. Elle rend peu d'ex- » crémens, mais elle perd preſque tout » par la tranſpiration & par les urines » qui ſont épaiſſes & puantes.

» J'ai été ſingulièrement ſurpris de » voir un jour ma belette qui avoit » faim, rompre ſa chaîne de fil d'archal, » ſauter ſur moi, entrer dans ma poche, » déchirer le petit paquet, & dévorer en » un inſtant la viande que j'y avois » cachée.

» Ce petit animal, qui m'étoit ſi ſou- » mis, avoit conſervé d'ailleurs ſon ca- » ractère pétulant, cruel & colérique » pour tout autre que moi ; il mor- » doit ſans diſcrétion tous ceux qui vou- » loient badiner avec lui ; les chats en-

» nemis de ſa race furent toujours
» l'objet de ſa haine ; il mordoit au
» nez les gros mâtins qui venoient le
» ſentir lorſqu'il étoit dans mes mains ;
» alors il pouſſoit un cri de colère &
» exhaloit une odeur fétide qui faiſoit
» fuir tous les animaux, criant *chi*, *chi*,
» *chi*, *chi*. J'ai vu des brebis, des
» chèvres, des chevaux reculer à cette
» odeur, & il eſt certain que quelques
» maiſons voiſines où il ne manquoit
» pas de ſouris, ne furent plus incom-
» modées de ces animaux, tant que ma
» belette vécut.

» Les pouſſins, les rats & les oiſeaux
» étoient ſur-tout l'objet de ſa cruauté ;
» la belette obſerve leur allure & s'élance
» enſuite preſtement ſur eux ; elle ſe
» plaît à répandre le ſang dont elle
» ſe ſoûle, & ſans être fatiguée du
» carnage, elle tue dix à douze pouſ-
» ſins de ſuite, éloignant la mère par
» ſon odeur forte & déſagréable qu'on
» ſent à la diſtance de deux pas.

» Ma belette dormoit la moitié du
» jour & toute la nuit ; elle cherchoit
» dans mon cabinet un petit recoin à

» côté de moi ; mon mouchoir ou une
» poche étoient ſon lit, elle ſe plaiſoit
» à dormir dans le ſein, elle ſe re-
» plioit autour d'elle-même, dormoit
» d'un ſommeil profond, & n'étoit pas
» plus grande dans cette attitude qu'une
» groſſe noix du pays de l'eſpèce des
» bombardes.

» Lorſqu'elle étoit une fois endor-
» mie, je pouvois la déplier, tous ſes
» muſcles étoient alors relâchés & ſans
» aucune tenſion ; en la ſuſpendant par la
» tête, tout ſon corps étoit flaſque, ſe
» plioit & pouvoit faire le jeu du pen-
» dule cinq à ſix fois de ſuite avant que
» la bête s'éveillât, ce qui prouve la
» grande flexibilité de l'épine du dos
» de cet animal.

» Ma belette avoit un goût décidé
» pour le badinage, les agaceries, les
» careſſes & le chatouillement ; elle
» s'étendoit alors ſur le dos ou ſur le
» ventre, ſe ruoit & mordoit tout
» doucement comme les jeunes chiens
» qui badinent. Elle avoit même appris
» une ſorte de danſe, & lorſque je
» frappois avec les doigts ſur une

» table, elle tournoit autour de la » main, ſe levoit droite, alloit par » ſauts & par bonds, faiſant entendre » quelques murmures de joie; mais » bientôt fatiguée, elle ſe laiſſoit aller » au ſommeil & dormoit preſque dans » l'inſtant.

» La belette dort repliée autour » d'elle-même comme un peloton, la » tête entre les deux jambes de der- » rière; le muſeau ſort alors un peu » au-dehors, ce qui facilite la reſpi- » ration; cependant lorſqu'elle n'eſt » pas couchée à ſon aiſe, elle dort » dans une autre poſture, la tête cou- » chée ſur ſon lit de repos, mais elle » ſe plaît & dort bien plus long-tems » lorſqu'elle peut ſe plier en peloton; » il faut pour cela qu'elle ait une place » commode. Elle avoit pris l'habitude » de ſe gliſſer ſous mes draps, de cher- » cher un des points du matelas qui » forme un enfoncement, & d'y dor- » mir des ſix heures entières.

» La belette eſt très-ruſée: l'ayant » fouettée pour avoir fait ſes ordures » ſur mes papiers, contre ſon uſage,

» elle vint dormir auprès de moi ſur » ma table; la crainte l'éveilla ſouvent » au moindre bruit, elle ne changea » pas de place, mais elle obſerva, les » yeux ouverts, ma démarche, faiſant » ſemblant de dormir. Elle conoiſſoit » parfaitement le ton de careſſe ou de » menace, & j'ai été ſouvent ſurpris de » trouver tant d'intelligence dans une » bête ſi petite dans l'ordre des qua- » drupèdes.

» Les phénomènes que nous pré- » ſente la belette ſont parfaitement » expliqués. La belette a l'épine du » dos très-flexible, elle ſe fourre dans » des trous de ſept lignes de largeur, » elle ſe plie & ſe replie en tout ſens; ſon » poil ou plutôt ſa belle ſoie eſt très-fine » & très-ſouple; une langue très-large » pour le corps ſaiſit toutes les ſurfaces » plates, ſaillantes & rentrantes; elle » aime à lécher; ſes pattes ſont larges » & point racornies, courtes; le ſens » du toucher étant ainſi répandu dans » tout le corps de la bête, elle a ap- » pris à s'en ſervir, ce qui motive le » jugement que nous portons de ſon

» intelligence. Ce ſens eſt d'ailleurs très-
» bien ſervi par ceux de l'odorat & de
» la vue.

» Lorſque j'oubliois de lui donner
» à manger, elle ſe levoit de nuit, &
» ſe rendoit d'une maiſon à une autre
» à Antragues, où elle mangeoit
» chaque jour. Elle alloit par les che-
» mins les plus courts, deſcendant
» d'abord dans un balcon & dans la
» rue, deſcendant encore & montant
» pluſieurs marches, entrant dans une
» baſſe-cour, paſſant à travers des amas
» de feuilles sèches de châtaigniers,
» de trois pieds de hauteur, pour
» prendre le plus court chemin, ce qui
» fait voir que l'odorat guide cet ani-
» mal; elle paſſoit enſuite dans la cui-
» ſine, où elle mangeoit à l'aiſe, après
» avoir fait un chemin de deux cens
» pas.

» Le mâle eſt très-libertin : je l'ai vu
» ſe ſatisfaire ſur un autre mâle mort
» & empaillé; mille careſſes & mur-
» mures de joie & de deſir l'animoient :
» en ſentant mes mains qui avoient
» touché ce cadavre, il reconnut une

» odeur qui lui plaiſoit ſi fort, qu'il
» reſtoit immobile pour la ſavourer à
» ſon aiſe.

» Ma belette bâilloit ſouvent; elle
» ſe levoit après avoir dormi en tirail-
» lant ſes membres & ſoulevant le dos
» en arc. Elle léchoit l'eau en buvant;
» ſa langue étoit âpre & hériſſée de
» pointes; elle ronfloit quelquefois
» en dormant, & avoit communiqué
» ſon odeur forte & déſagréable à
» une petite cage où elle avoit ſon lit;
» ſon petit matelas étoit auſſi puant
» qu'elle-même dans l'état de colère.

» Ma belette ſouffroit impatiemment
» d'être renfermée dans ſa cage, & elle
» aimoit la compagnie & les careſſes;
» elle avoit rongé à différentes repriſes
» quatre petits bâtons, pour ſe faire
» une iſſue pour ſortir de ſa priſon.

» Cet animal aime extrêmement la
» propreté; ſa robe eſt toujours lui-
» ſante.

» En faiſant obſerver un certain ré-
» gime à ces bêtes, on peut tempérer
» l'odeur forte qu'elles exhalent & leur
» affreuſe puanteur lorſqu'elles ſont en

» colère. Le laitage adoucit beaucoup
» leurs humeurs, de même que le régime
» végétal.

» Les belettes ont les yeux étince-
» lans & lumineux; mais cette lumière
» n'eſt point propre à cet animal, elle
» n'eſt point électrique & ne réſide
» pas dans l'organe de la vue; ce n'eſt
» qu'une ſimple réflexion de lumière
» qui a lieu toutes les fois que l'œil
» de l'obſervateur eſt placé entre la lu-
» mière & les yeux de la belette, ou
» qu'une bougie ſe trouve entre les
» yeux de l'obſervateur & de l'animal.
» Ce phénomène eſt commun à un
» grand nombre de quadrupèdes & à
» quelques ſerpens, & cette cauſe eſt
» prouvée par les expériences que j'ai
» lues, en 1780, à l'Académie des
» ſciences ſur les yeux des chats, &c.

» Les obſervations de M. de Buffon
» (*tome VII*, in-4.°,) la deſcription
» anatomique de M. Daubenton, la
» lettre de M. Giéli (*Supplément à*
» *l'Hiſtoire naturelle, tome III*, in-4.°),
» & le préſent détail forment l'hiſtoire
» complette de la belette. M. de Buffon

» dit (*tome III*, in-4.°) que ces ani-
» maux ne s'apprivoiſent pas & de-
» meurent ſauvages dans des cages de
» fer : je ſais par expérience que cela
» eſt vrai lorſque les belettes ſont priſes
» vieilles ou même à l'âge de trois ou
» quatre mois. Pour donner aux be-
» lettes l'éducation dont elles ſont ſuſ-
» ceptibles, & leur faire goûter la do-
» meſticité, il faut les prendre jeunes
» & lorſqu'elles ne peuvent s'enfuir :
» on fut obligé de couper les quatre
» dents canines de celle qu'on m'ap-
» porta à Antragues, & de la châtier
» ſouvent pour fléchir ſon caractère.

» On voit d'après tout ce que j'ai dit
» ſur cet animal, que quelque petit
» qu'il ſoit, c'eſt un de ceux que la
» nature a le moins négligés. Dans l'état
» ſauvage, c'eſt le tigre des petits in-
» dividus; il ſe garantit par ſon agilité
» des quadrupèdes plus grands que lui,
» il eſt bien ſervi par l'oreille & par la
» vue. Il eſt pourvu d'armes offenſives
» dont il fait uſage en peu de tems
» avec une ſorte de diſcernement; il
» aime le ſang & le carnage, & ſe

» plaît à la deſtruction ſans qu'il ait » même beſoin de ſatisfaire ſon ap» pétit.

» En état de domeſticité, ſes ſens ſe » perfectionnent & ſes mœurs s'adou» ciſſent par le châtiment. La belette » devient ſuſceptible d'amitié, de re» connoiſſance & de crainte; elle s'at» tache à celui qui la nourrit, qu'elle » reconnoît à l'odorat & à la ſimple » vue. Elle eſt ruſée & libertine à l'excès; » elle aime les careſſes, le repos & le » ſommeil; elle eſt gourmande & ſi » vorace qu'elle pèſe juſqu'à un cin» quième de plus après ſes repas. Sa » vue eſt perçante, ſon oreille bonne, » l'odorat eſt exquis, le ſens du tou» cher eſt répandu dans tout ſon corps, » & la flexibilité de ce petit corps » menu & long, favoriſe infiniment la » bonté de ce ſens en lui-même. Tous » ces phénomènes tiennent à l'état de » ſes ſens qui ſont achevés & parfaits. » *Extrait d'une lettre adreſſée à M. le comte de Buffon.*

Ces obſervations ſur les habitudes de la belette en domeſticité, s'accordent

parfaitement avec celles que mademoiſelle de Laiſtre a faites ſur cet animal, & qu'elle a bien voulu me communiquer par une lettre datée de Brienne, le 6 décembre 1782.

« Le haſard, dit mademoiſelle de Laiſ-
» tre, m'a procuré une jeune belette de la
» petite eſpèce. Sollicité par quelqu'un
» à qui elle faiſoit pitié, & ſa foibleſſe
» m'en inſpirant, je lui donnai mes
» ſoins. Les deux premiers jours, je la
» nourris de lait chaud; mais jugeant
» qu'il lui falloit des alimens qui euſſent
» plus de conſiſtance, je lui préſentai
» de la viande crue qu'elle mangea
» avec plaiſir; depuis, elle a vécu de
» bœuf, de veau ou de mouton indif-
» féremment, & s'eſt privée au point
» qu'il n'y a point de chien plus fami-
» lier.

» J'oſe vous aſſurer que ce petit
» animal ne préfère pas la victuaille
» corrompue; il ne ſe ſoucie pas même
» de celle qui eſt hâlée; c'eſt toujours
» la plus fraîche qu'il choiſit : à la
» vérité, il mange avec avidité, &
» s'éloigne; mais ſouvent auſſi il mange

» dans ma main & sur mes genoux ;
» il préfère même de prendre les mor-
» ceaux de ma main. Il aime beau-
» coup le lait : je lui en présente dans
» un vase, il se met auprès & me re-
» garde ; je le lui verse peu-à-peu dans
» ma main, il en boit beaucoup ; mais
» si je n'ai pas cette complaisance, à
» peine en goûte-t-il. Lorsqu'il est raf-
» fasié, il va ordinairement dormir,
» mais il fait des repas plus légers qui
» ne troublent point ses plaisirs ; ma
» chambre est l'endroit qu'il habite.
» Par des parfums, j'ai trouvé moyen
» de chasser son odeur ; c'est dans un
» de mes matelas où il a trouvé moyen
» de s'introduire par un défaut de la cou-
» ture, qu'il dort pendant le jour : la
» nuit je le mets dans une boîte grillée ;
» toujours il y entre avec peine, & en
» sort avec joie. Si on lui donne la
» liberté avant que je sois levée, après
» mille gentillesses qu'il fait sur mon
» lit, il y entre & vient dormir dans
» ma main ou sur mon sein. Suis-je
» levée la première, pendant une grande
» demi-heure, il me fait des caresses, se

» joue avec mes doigts comme un jeune
» chien, ſaute ſur ma tête, ſur mon
» cou, tourne autour de mes bras, de
» mon corps, avec une légèreté &
» des agrémens que je n'ai vus à aucun
» quadrupède. Je lui préſente les mains
» à plus de trois pieds, il ſaute de-
» dans ſans jamais manquer. Il a beau-
» coup de fineſſe & ſingulièrement de
» ruſes pour venir à ſes fins, & ſemble
» ne vouloir faire ce qu'on lui dé-
» fend que pour agacer : dès que vous
» ne le regardez plus, ſa volonté ceſſe.
» Comme il ne ſemble jouer que
» pour plaire, ſeul il ne joue jamais,
» & à chaque ſaut qu'il fait, à chaque
» fois qu'il tourne, il regarde ſi vous
» l'examinez; ſi vous ceſſez, il va
» dormir. Dans le tems qu'il eſt le
» plus endormi, le réveillez-vous, il
» entre en gaîté, agace & joue avec
» autant de grace que ſi on ne l'eût
» pas éveillé; il ne montre d'humeur
» que lorſqu'on l'enferme ou qu'on le
» contrarie trop long-tems, & par de
» petits grognemens très-différens l'un de
» l'autre, il montre ſa joie & ſon humeur.

» Au milieu de vingt perſonnes, » ce petit animal diſtingue ma voix, » cherche à me voir & ſaute par-» deſſus tout le monde pour venir à » moi; ſon jeu avec moi eſt plus gai, » ſes careſſes ſont plus preſſantes; » avec ſes deux petites pattes, il me » flatte le menton avec des graces & » une joie qui peignent le plaiſir: » je ſuis la ſeule qu'il careſſe de cette » manière, mille autres petites pré-» férences me prouvent qu'il m'eſt » réellement attaché. Lorſqu'il me voit » habiller pour ſortir, il ne me quitte » pas; quand avec peine je m'en ſuis » débarraſſée, j'ai un petit meuble près » ma porte, il va s'y cacher; & lorſ-» que je paſſe, il ſaute ſi adroitement » ſur moi, que ſouvent je ne m'en » aperçois pas.

» Il ſemble beaucoup tenir de l'écu-» reuil par la vivacité, la ſoupleſſe, » la voix, le petit grognement: pen-» dant les nuits d'été, il crioit en » courant, & étoit en mouvement » preſque toute la nuit; depuis qu'il » fait froid, je ne l'ai point entendu.

» Quelquefois le jour, ſur mon lit, » lorſqu'il fait ſoleil, il tourne, ſe » retourne, ſe culbute & grogne pen- » dant quelques inſtans. Son penchant » à boire dans ma main où je mets » très-peu de lait à-la-fois, & où il » boit toujours en prenant les petites » gouttes & les bords où il y en a le » moins, ſembleroit annoncer qu'il » boit de la roſée. Rarement il boit » de l'eau, & ce n'eſt qu'au grand » beſoin & à défaut de lait; alors » il ne fait que rafraîchir ſa langue » une fois ou deux; il paroît même » craindre l'eau. Pendant les chaleurs, » il s'épluchoit beaucoup; je lui fis » préſenter de l'eau dans une aſſiette, » je l'agaçai pour l'y faire entrer, » jamais je n'y pus réuſſir. Je fis mouil- » ler un linge & le mis près de lui; il » ſe roula dedans avec une joie extrême. » Une ſingularité de ce charmant ani- » mal eſt ſa curioſité : je ne puis » ouvrir une armoire, une boîte, re- » garder un papier, qu'il ne vienne » regarder avec moi. Si, pour me contra- » rier, il s'écarte ou entre dans quelques

» endroits où je crains de le voir, je
» prends un papier ou un livre que je
» regarde avec attention ; aussitôt il
» accourt sur ma main, & parcourt ce
» que je tiens avec un air de satisfaire sa
» curiosité. J'observerai encore qu'il
» joue avec un jeune chat & un jeune
» chien, l'un & l'autre déjà gros, se met
» autour de leur cou, de leurs pattes,
» sur leur dos, sans qu'ils se fassent de
» mal, &c. »





1. GENETTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE
2. LA PETITE FOUINE DE MADAGASCAR

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE

DE LA GENETTE (a).

M. Sonnerat, correſpondant du cabinet, nous a envoyé le deſſin d'un animal, ſous la dénomination de *chat muſqué* du Cap de Bonne-eſpérance, mais qui nous paroît être du genre des genettes, & nous en donnons ici la figure (*planche LVIII*). Par la comparaiſon que nous en avons faite avec celle de la genette de France (*Supplément, volume III*, in-4.°, *planche XLVII*), & avec la genette d'Eſpagne (*volume IX*, in-4.°, *planche XXXVI*), elle nous paroît avoir plus de rapport avec celle-ci: cependant cette genette du Cap en diffère par la couleur du poil qu'elle a beau-

(a) Suite de l'addition à l'article de la genette. *Supplément, volume III*, in-4.°, *page* 236.

coup plus blanc ; elle n'a pas, comme l'autre, une tache blanche au-dessous des yeux, parce que sa tête est entièrement blanche ,tandis que la genette d'Espagne a les joues noires, ainsi que le dessus du museau. Les taches noires du corps, dans cette genette du Cap, sont aussi différemment distribuées ; & comme les terres du Cap de Bonne-Espérance sont fort éloignées de l'Espagne & de la France, où se trouvent ces deux premiers animaux, il nous paroît que ce troisième animal que l'on a rencontré à l'extrémité de l'Afrique, doit être regardé comme une espèce différente, plutôt que comme une variété de nos genettes d'Europe.



LA PETITE FOUINE
DE MADAGASCAR.

Il y a plusieurs variétés dans l'espèce de la fouine ; nous donnons ici la description d'une petite fouine qu'on trouve à Madagascar (*planche LIX*).

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
La longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue, est de.........	1	2	4

Elle a, comme toutes les fouines, les jambes courtes & le corps alongé ; sa tête est longue & menue ; les oreilles sont larges & courtes ; la queue est couverte de longs poils.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Le tronçon de cette partie, est de	"	5	9
La longueur totale de la queue, y compris celle du poil, est de.................	"	8	"
Les poils de l'extrémité de la queue, ont............	"	2	3
Les poils de dessus le corps ont.	"	"	11

Leur couleur eſt d'un brun rouſſâtre, ou muſc foncé teint de fauve rouge, ce qui eſt produit par le mélange des poils qui ſont d'un brun foncé dans la longueur, & d'un fauve rouge à la pointe; ce fauve foncé ou rougeâtre eſt le dominant aux faces latérales de la tête, ſous le ventre & le cou. Cette petite fouine diffère de nos fouines par la couleur qui eſt plus rougeâtre, & par la queue qui eſt touffue, longue, couverte de grands poils, large à ſon origine, & qui ſe termine en une pointe très-déliée.





1. LA GRANDE MARTE DE LA GUYANNE.

2. LE TOUAN.

DE LA GRANDE MARTE

DE LA GUYANE.

CET ANIMAL, qui nous a été envoyé de Cayenne, & dont nous donnons ici la figure, (*planche LX*) eſt plus grand que notre marte de France ; il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue ; ſon poil eſt noir, à l'exception de celui de la tête & du cou juſqu'aux épaules, qui eſt griſâtre ; le bout du nez & les naſeaux ſont noirs ; le tour des yeux & des mâchoires, ainſi que le deſſus du nez, ſont d'un brun rouſſâtre. Il y a douze dents inciſives, ſix en haut & ſix en bas, ces dernières ſont les plus petites ; les canines ſont très-fortes, & nous n'avons pu compter les mâchelières. Il y a, comme dans la fouine & la marte de France, de longs poils en forme de mouſtaches de chaque côté du muſeau : les oreilles ſont larges & preſque rondes comme

celles de nos fouines; & l'on voit sur le cou une grande tache d'un blanc jaune qui descend en s'élargissant sur la poitrine. Tous les pieds ont cinq doigts avec des ongles blanchâtres courbés en gouttière; les ongles des pieds de devant ont six lignes de longueur, & ceux de derrière cinq seulement.

La queue, qui a dix-huit pouces de long, & dont l'extrémité finit en pointe, est couverte de poils noirs comme celui du corps, mais longs de deux ou trois pouces; cette queue est plus longue à proportion que celle de notre marte, car elle est des trois quarts de la longueur du corps, tandis que dans cette dernière, elle n'est que de la moitié.



LE TOUAN

LE TOUAN.

NOUS DONNONS ici (*planche LXI*) la figure d'un petit animal qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, ſous le nom de *touan*, & dont nous ne pouvons rapporter l'eſpèce qu'au genre de la belette. Dans la courte notice que M. de la Borde nous a laiſſée de cet animal, il eſt dit ſeulement qu'il étoit adulte, qu'il ſe tient dans des troncs d'arbres, & qu'il ſe nourrit de vers & d'inſectes. La femelle produit deux petits qu'elle porte ſur le dos.

Ce touan adulte n'a que cinq pouces neuf lignes de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue; il eſt plus petit que la belette d'Europe qui a communément ſix pouces ſix lignes de long, mais il lui reſſemble par la forme de la tête & par celle de ſon corps alongé ſur de petites jambes, & il en diffère par les couleurs du poil : la tête n'a qu'un pouce de longueur : la queue

a deux pouces trois lignes, au lieu que la queue de notre belette d'Europe, n'eſt longue que de quinze lignes, & n'eſt pas comme celle du touan, groſſe & épaiſſe à ſa naiſſance & très-mince à ſon extrémité. Le touan a cinq doigts armés d'ongles à chaque pied; le deſſus du muſeau, de la tête & du corps juſqu'auprès de la queue, eſt couvert d'un poil noirâtre; les flancs du corps ſont d'un roux vif, le deſſous du cou & du corps entier d'un beau blanc; les côtés de la tête, ainſi que le deſſus des quatre jambes, ſont d'un roux moins vif que celui des flancs. La queue eſt couverte, depuis ſon origine juſqu'à un tiers de ſa longueur, d'un poil ſemblable à celui qui couvre les jambes, & dans le reſte de la longueur, elle eſt ſans poil; l'intérieur des jambes eſt blanc comme le deſſous du corps: tout le poil de ce petit animal eſt doux au toucher.





LE GRAND ÉCUREUIL DE LA CÔTE DE MALABAR

DU GRAND ÉCUREUIL

DE LA CÔTE DE MALABAR.

CET ÉCUREUIL, dont M. Sonnerat nous a apporté la peau, eſt bien différent des nôtres par la grandeur & les couleurs du corps. Il a la queue auſſi longue que le corps, qui a quinze pouces ſix lignes depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, dix-ſept pouces huit lignes ſuivant la courbure du corps; & les poils qui couvrent les oreilles ont une diſpoſition différente des autres écureuils.

Si l'on compare donc cet écureuil à ceux de notre pays, c'eſt un géant.

	Pieds.	Pouces.	Lignes
Sa tête du bout du nez à l'occiput, a	"	3	2
Du bout du nez à l'angle antérieur de l'œil	"	1	6
De l'angle poſtérieur de l'œil à l'oreille	"	1	"

La face ſupérieure de la tête eſt

d'un brun-marron, & forme une grande tache qui s'étend depuis le front jusqu'au milieu du nez. Les autres parties de la tête sont couvertes d'un beau jaune orangé, & sur l'extrémité du nez cette couleur n'est que jaunâtre, mêlée d'un peu de blanc.

La couleur orangée règne aussi autour des yeux & sur les joues.

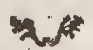
	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les moustaches sont noires, & les plus longs poils ont de longueur..................	"	2	10
Il y a aussi près des tempes des poils longs de...........	"	1	9

Les oreilles sont couvertes d'un poil très-touffu & peu long qui fait la houppe: ces poils qui ont huit lignes de longueur, se présentent comme une brosse dont on auroit coupé les extrémités. La couleur de ces poils est d'un marron foncé, ainsi que la bande qui prend de l'oreille sur la joue en arrière, & tout ce qui couvre l'occiput. Entre les oreilles prend une bande blanche inégale en largeur, qui sépare les couleurs de la tête & du cou; de l'occiput prend une pointe très-noire qui tranche sur le

cou, les bras, & s'étend aux épaules ſur le brun mordoré foncé qui couvre tout le corps & les flancs, ainſi que les jambes de derrière. Ce même noir prend en bande au milieu du dos, & s'étend ſur le train de derrière, les cuiſſes & la queue.

Le deſſous de la mâchoire inférieure, du cou, du ventre & des cuiſſes eſt blanc jaunâtre, ainſi que les jambes & les pieds de devant, mais cette couleur eſt plus orangée ſous le ventre & les pieds de derrière; la queue a quinze pouces ſix lignes de longueur, & elle eſt couverte de longs poils très-noirs, qui ont deux pouces trois lignes.

Au reſte; cet écureuil reſſemble à notre écureuil par toutes les formes du corps, de la tête & des membres; la ſeule différence remarquable eſt dans la queue & dans le poil qui couvre les oreilles.



L'ÉCUREUIL

DE MADAGASCAR (*a*).

On connoît à Madagascar un gros écureuil (*voyez la planche* LXIII) qui ressemble, par la forme de la tête & du corps & par d'autres caractères extérieurs, à nos écureuils d'Europe, mais qui en diffère par la grandeur de la taille, par la couleur du poil, & par la longueur de sa queue. Il a dix-sept pouces de longueur en le mesurant en ligne superficielle, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, & treize pouces deux lignes en le mesurant en ligne droite, tandis que l'écureuil de nos bois n'a que huit pouces neuf lignes.

(*a*) Suite de l'addition à l'article de l'écureuil, *Supplément, volume III, page* 146.

To. XIV. (Suppl.) To. XIII. N. Edit. Pl. 63. p. 54.



L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR.

De même la tête mesurée du bout de l'occiput, a trois pouces quatre lignes, au lieu que celle de notre écureuil n'a que deux pouces ; ainsi, cet écureuil d'Afrique est d'une espèce différente de celle des écureuils d'Europe & d'Amérique ; d'ailleurs son poil est d'un noir foncé : cette couleur commence sur le nez, s'étend sous les yeux jusqu'aux oreilles, couvre le dessus de la tête ou du cou, tout le dessus du corps, ainsi que les faces externes des jambes de devant, des cuisses, des jambes de derrière & des quatre pieds. Les joues, le dessous du cou, la poitrime & les faces internes des jambes de devant sont d'un blanc jaunâtre ; le ventre & la face interne des cuisses sont d'un brun mêlé d'un peu de jaune ; les poils du corps ont onze lignes de longueur. La queue, qui est toute noire, est remarquable en ce qu'elle est menue & plus longue que le corps, ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce d'écureuil. Le tronçon seul a seize pouces neuf lignes, sans compter la longueur

du poil, qui l'alonge encore de deux pouces; il forme sur les côtés de la queue un panache, qui la fait paroître plate dans son milieu.



ADDITION

A L'ARTICLE DU PALMISTE.

Nous avons dit (*a*) que cet animal paſſoit ſa vie ſur les palmiers, & qu'il ſe trouvoit principalement en Barbarie ; on nous a auſſi aſſuré qu'on le trouve très-communément au Sénégal dans le pays des Nègres Jalofes, & dans les terres voiſines du Cap-verd. Il fréquente les lieux découverts & voiſins des habitations, & il ſe tient encore plus ſouvent dans les buiſſons à terre, que ſur les palmiers. Ce ſont de petits animaux très-vifs; on les voit pendant le jour traverſer les chemins pour aller d'un buiſſon à l'autre, & ils demeurent à terre auſſi ſouvent au moins que ſur les arbres.

(*a*) *Volume X*, in-4.°, *page* 126.

LE PETIT-GRIS DE SIBÉRIE.

Nous donnons ici (*planche LXIV*) la figure d'un petit-gris de Sibérie, que M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, conſervoit dans ſon cabinet, & qui diffère aſſez du petit-gris des autres contrées ſeptentrionales, repréſenté *planche XXV, volume X*, in-4.°, pour que nous puiſſions préſumer qu'ils forment deux eſpèces diſtinctes. Celui-ci a de longs poils aux oreilles, la robe d'un gris clair, & la queue blanche & aſſez courte; au lieu que le petit-gris de notre *planche XXV, tome X*, a les oreilles nues, le deſſus du corps & les flancs d'un gris cendré, & la queue de cette même couleur. Il eſt auſſi un peu plus grand & plus épais de corps, & il a la queue conſidérablement plus longue que le petit-gris de Sibérie, dont voici les dimenſions & la deſcription.



LE PETIT GRIS DE SIBÉRIE.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite......	//	9	9
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput...............	//	2	2
Longueur des oreilles........	//	//	7
Longueur du tronçon de la queue.................	//	5	11
Longueur des plus grands ongles des pieds de devant.....	//	//	4
Longueur des plus grands ongles des pieds de derrière.....	//	//	3

Le poil de ce joli petit animal a neuf lignes de longueur; il est d'un gris argenté à la superficie, & d'un gris foncé à la racine, ce qui donne à cette fourrure un coup-d'œil gris-de-perle jaspé; cette couleur s'étend sur le dessus du corps, la tête, les flancs, les jambes & le commencement de la queue. Tout le dessus du corps, à commencer de la mâchoire inférieure, est d'un beau blanc; le dessus du museau est gris, mais le front, le sommet de la tête & les côtés des joues jusqu'aux oreilles, sont mêlés d'une légère teinte de roux, qui devient plus sensible au-dessus des yeux & de la mâchoire inférieure. Le dedans des oreilles est garni d'un poil plus gris que celui

C 6

du corps ; le tour & le dessus des oreilles portent de grands poils roux, qui forment une espèce de bouquet d'un pouce quatre ou cinq lignes de longueur. La face externe de la moitié des jambes de devant est d'un fauve mêlé de gris cendré ; la face interne est d'un blanc mêlé d'un peu de fauve ; les jambes de derrière, depuis le jarret & les quatre pieds, sont d'un brun mélangé de roux ; les pieds de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière en ont cinq. Les poils de la queue ont vingt-&-une lignes de longueur, ceux qui la terminent à l'extrémité ont jusqu'à deux pouces ; cette queue blanche avec de si longs poils, paroît très-différente de celle de l'autre petit-gris.





1. LE GRAND GUERLINGUET.
2. LE PETIT GUERLINGUET

LES GUERLINGUETS.

Il y a deux eſpèces ou variétés conſtantes de ces petits animaux à la Guyane, où on leur donne ce nom. La première, dont nous donnons ici la figure, (*planche LXV*) ſous le nom de *grand guerlinguet*, eſt de plus du double plus grande que la ſeconde que nous appelons *petit guerlinguet* (*planche LXVI.*). Toutes deux nous ont été données par M. Sonini de Manoncourt, & nous avons reconnu que ce ſont les mêmes animaux dont M. de la Borde nous avoit parlé ſous le nom d'*écureuil :* j'en ai fait mention; *Supplément, volume III*, in-4.°, *pages* 146 & 147. J'ai eu raiſon de dire que je n'étois pas aſſuré que cet animal fût un véritable écureuil, parce que les écureuils ne ſe trouvent point dans les climats très-chauds. En effet, j'ai été bien informé depuis qu'il n'y a aucune eſpèce de vrais écureuils à la Guyane. L'animal qu'on y appelle *guerlinguet*,

reſſemble à la vérité à l'écureuil d'Europe par la forme de la tête, par les dents & par l'habitude de relever la queue ſur le dos; mais il en diffère en ce qu'il l'a plus longue & moins touffue, & en général ſon corps n'a pas la même forme ni les mêmes proportions que celui de notre écureuil. La petite eſpèce de guerlinguet, qui ne diffère de la grande, qu'en ce quelle eſt plus de deux fois plus petite, eſt encore plus éloignée de celle de notre écureuil; on a même donné à ce petit animal un autre nom, car on l'appelle *rat de bois* à Cayenne, parce qu'il n'eſt pas en effet plus gros qu'un rat. L'autre guerlinguet eſt à peu-près de la même taille que nos écureuils de France, mais il a le poil moins long & moins roux, & le petit guerlinguet a le poil encore plus court, & la queue moins fournie que le premier: tous deux vivent des fruits du palmier; ils grimpent très-leſtement ſur les arbres où néanmoins ils ne ſe tiennent pas conſtamment, car on les voit ſouvent courir à terre.

Voici la deſcription de ces deux animaux.

Le grand guerlinguet mâle n'a point de bouquet de poil aux oreilles comme les écureuils ; ſa queue ne forme pas un panache, & il eſt plus petit, n'ayant que ſept pouces cinq lignes depuis l'extrémité du nez juſqu'à l'origine de la queue, tandis que l'écureuil de nos bois a huit pouces ſix lignes. Le poil eſt d'un brun minime à la racine, & d'un roux foncé à l'extrémité ; il n'a que quatre lignes de longueur ; il eſt d'un brun-marron ſur la tête, le corps, l'extérieur des jambes & la queue, & d'un roux plus pâle ſur le cou, ſur la poitrine, le ventre & l'intérieur des jambes : il y a même du gris & du blanc jaunâtre ſous la mâchoire & le cou ; mais le roux pâle domine ſur la poitrine & ſur une partie du ventre, & cette couleur orangée du poil eſt mêlée de nuances griſes ſur l'intérieur des cuiſſes. Les mouſtaches ſont noires & longues d'un pouce neuf lignes. La queue eſt auſſi longue que le corps entier, ayant ſept pouces cinq lignes ; ainſi elle eſt plus longue à proportion que celle de l'écureuil d'Europe ; elle eſt plus plate

que ronde, & d'une groſſeur preſque égale dans toute ſa longueur; le poil qui la couvre eſt long de dix à onze lignes, & elle eſt comme rayée de bandes indéciſes de brun & de fauve; l'extrémité en eſt terminée par des poils noirs. Il y a auſſi ſur la face interne de l'avant-bras, proche du poignet, un faiſceau de ſept ou huit poils noirs, qui ont ſept lignes de longueur, & ce caractère ne ſe trouve pas dans nos écureuils.

Le petit guerlinguet n'a que quatre pouces trois lignes depuis l'extrémité du nez juſqu'à l'origine de la queue, qui n'ayant que trois pouces trois lignes de long, eſt bien plus courte à proportion que celle du grand guerlinguet; mais du reſte ces deux animaux ſe reſſemblent parfaitement pour la forme de la tête, du corps & des membres; ſeulement le poil du petit guerlinguet eſt moins brun; le corps, les jambes & la queue ſont nuancés d'olivâtre & de cendré, parce que le poil qui n'a que deux lignes de longueur, eſt brun-cendré à la racine, & fauve à ſon extrémité. Le fauve foncé

domine ſur la tête, ſur le bas-ventre & ſur la face interne des cuiſſes; les oreilles ſont garnies de poils fauves en dedans, au lieu que celles du grand guerlinguet ſont nues. Les mouſtaches ſont noires & compoſées de poils aſſez ſouples, dont les plus longs ont juſqu'à treize lignes; les jambes & les pieds ſont couverts d'un petit poil fauve; les ongles qui ſont noirâtres, ſont larges à leur origine & crochus à leur extrémité, à-peu-près comme ceux des chats. La poitrine & le haut du ventre ſont d'un gris de ſouris mêlé de roux, au lieu que dans le grand guerlinguet ces mêmes parties ſont d'un roux pâle & blanchâtre. Les poils de la queue ſont mêlangés de brun & de fauve; les teſticules de ce petit guerlinguet étoient beaucoup plus gros que ceux du grand guerlinguet, à proportion du corps, quoique ces parties fuſſent dans le grand guerlinguet de la même groſſeur que dans nos écureuils.

ADDITION

A L'ARTICLE DU TAGUAN (a).

NOUS DONNONS ici (*planche LXVII*), la figure d'un taguan, qui quoique beaucoup plus petit que celui dont la dépouille est conservée dans le cabinet de S. A. S. M.gr le prince de Condé, & duquel nous avons donné la figure dans le *volume III*, in-4.°, de nos Supplémens, me paroît néanmoins être de la même espèce. Il a été envoyé des côtes du Malabar à M. Aubry, curé de S. Louis, & il est maintenant au cabinet du Roi. Il n'a que quinze pouces neuf ligns de longueur, ce qui ne fait que les deux tiers de la grandeur de celui de M.gr le prince de Condé; mais aussi est-il évidemment beaucoup plus jeune,

(a) Suite de l'addition à l'article du taguan ou grand écureuil volant. *Supplément, volume III*, in-4.°, *paga* 150.



LE TAGUAN.

car à peine voit-on les dents molaires hors des gencives; il a, comme les écureuils, deux dents incisives en haut & deux en bas; la tête paroît être petite à proportion du corps; le nez est noir, le tour des yeux & les mâchoires sont noirs aussi, mais mêlés de quelques poils fauves. Les joues & le dessus de la tête sont mêlés de noir & de blanc; les plus grands poils des moustaches sont noirs & ont un pouce dix lignes de longueur; les oreilles sont, comme dans les écureuils, garnies de grands poils noirâtres qui ont jusqu'à quatorze lignes de longueur; derrière les oreilles, les poils sont d'un brun marron, & ils ont plus de longueur que ceux du corps. Le dessous du cou est d'un fauve foncé, mélangé de noir; les bras ou jambes de devant jusqu'au poignet où commence le prolongement de la peau, sont, ainsi que cette peau elle-même, d'un noir mélangé de fauve; le dessous de cette peau est d'une couleur cendrée, mêlée de fauve & de brun. Tout le poil de dessus le corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue, est jaspé de noir & de blanc, & cette

dernière couleur domine en quelques endroits; la longueur de ce poil eſt d'environ un pouce. Les cuiſſes, au-deſſous du prolongement de la peau, ſont d'un fauve où le noir domine; les jambes & les pieds ſont noirs, les ongles qui ont cinq lignes de longueur, ſont aſſez courts. Le deſſous du corps eſt d'un blanc gris qui s'étend juſque ſous le cou. La queue longue d'un pied cinq pouces, eſt garnie de longs poils qui ont dix-huit lignes de longueur; ce poil eſt d'un gris noir à l'origine de la queue, & devient toujours plus noir juſqu'à l'extrémité.

En comparant cette deſcription & la figure de ce taguan, avec celle du taguan du cabinet de Chantilly, on n'y trouvera qu'une ſeule différence qui d'abord pourroit paroître eſſentielle; c'eſt que les oreilles de ce grand taguan ne paroiſſent pas garnies de poils, au lieu que celles de celui-ci en ſont très-bien fournies; mais cette différence n'eſt pas réelle, parce que la tête du taguan de Chantilly avoit été maltraitée & même mutilée, tandis que celui-ci a été ſoigneu-

ſement conſervée, & eſt arrivée des Indes en très-bon état. On doit donc s'en rapporter, pour la connoiſſance exacte de cet animal, à cette dernière figure, plutôt qu'à celle du *volume III*, in-4.°, de notre Supplément.



DE L'AYE-AYE.

Aye-aye est une exclamation des habitans de Madagascar, que M. Sonnerat a cru devoir appliquer à cet animal qui se trouve dans la partie ouest de cette île. Il dit « qu'il ne se » rapproche d'aucun genre, & qu'il » tient du maki, de l'écureuil & du » singe. Ses oreilles plates & larges » ressemblent beaucoup à celles de la » chauve-souris; ce sont deux peaux » noires presque lisses, parsemées de » quelques longs poils noirs terminés » de blanc, qui forment la robe: » quoique la queue paroisse toute noire, » cependant les poils à leur base sont » blancs jusqu'à la moitié. Son caractère » principal, & un des plus singuliers, » est le doigt du milieu de ses pieds » de devant; les deux dernières articu- » lations sont très-longues, grêles, » dénuées de poils: il s'en sert pour » tirer les vers des trous d'arbres, &



L'AYE-AYE

» pour les pouſſer dans ſon goſier; il
» ſemble auſſi lui être utile pour s'ac-
» crocher aux branches. Cet animal
» paroît terrier, ne voit pas pendant
» le jour, & ſon œil couleur d'ocre
» de rue eſt comme celui du chat-
» huant. Il eſt très-pareſſeux & par
» conſéquent très-doux; celui-ci reſtoit
» toujours couché, & ce n'eſt qu'en le
» ſecouant pluſieurs fois qu'on venoit
» à bout de le faire remuer. Il a vécu
» près de deux mois, n'ayant pour
» toute nourriture que du riz cuit; il
» ſe ſervoit pour le manger, de ſes
» deux doigts, comme les Chinois de
» baguettes. »

J'ai examiné de près la peau d'un de ces animaux, que M. Sonnerat m'a donnée pour le cabinet du Roi; il m'a paru ſe rapprocher du genre des écureuils plus que d'aucun autre; il a auſſi quelque rapport à l'eſpèce de gerboiſe que j'ai donnée ſous le nom de tarſier, *volume XIII*, in-4.°

Les pieds ſemblent faire un caractère unique & très-diſtinctif, par la longueur des doigts aux pieds de devant.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de l'animal mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue............	1	2	2
Suivant la courbure du corps..	1	6	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput..................	"	4	9
Longueur de la jambe de devant, depuis le coude jusqu'au poignet..........	"	3	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles....	"	4	1
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.....	"	5	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.....	"	4	1
Longueur du tronçon de la queue.................	1	3	"

La couleur de cet animal est d'un brun musc mêlé de noir & de gris cendré; il a sur la tête, autour des yeux, sur le corps, aux cuisses & aux jambes, une couleur de musc foncé, dans laquelle néanmoins le noir domine sur le dos, & en plusieurs endroits du corps & des jambes. La queue est tout-à-fait noire; les côtés de la tête, le cou, la mâchoire & le ventre sont grisâtres; des poils laineux de cette couleur grise sont au-dessous des grands poils noirs ou blancs;

de deux

de deux ou trois pouces de long, qui ſont ſur le corps & les jambes; mais les jambes & les cuiſſes ſont d'un brun rougeâtre : le noir domine à l'approche des pieds qui ſont couverts de petits poils de cette couleur.

La tête a la forme de celle de l'écureuil; il y a deux inciſives au-devant de chaque mâchoire. Les oreilles ſont grandes, nues & ſans poil, larges à leur ouverture, droites & rondes à leurs extrémités.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Elles ont de longueur........	"	2	1
Largeur au conduit auditif....	"	1	3

Il y a autour des yeux une bande brunâtre, & les paupières ſont noires.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Et au-deſſus des yeux il y a de grands poils noirs qui ont de longueur..........	"	2	5
Ceux qui ſont aux côtés des joues ont..............	"	1	10
Le pied des jambes de devant, pris depuis le poignet juſqu'à l'extrémité des doigts, a	"	3	9

	Pouc.	Lig.		Lig.
Le doigt intérieur qui fait pouce......................	1	1	l'ongle	6

	Pouc.	Lig.		Lig.
Le premier doigt interne après le pouce	2	9	l'ongle	6
Le second doigt, qui est le plus mince & grêle, n'ayant qu'une ligne d'épaisseur, a de longueur	2	7	l'ongle	5
Le troisième doigt	3	2	l'ongle	6
Le quatrième doigt ou le premier externe	1	9	l'ongle	6
Les pieds de derrière ont de longueur, jusqu'à l'extrémité des doigts	3	2		1

Ces doigts, qui ont deux lignes de largeur, sont à-peu-près égaux en grosseur; mais le premier doigt qui fait pouce & qui a de longueur douze lignes, a un ongle de trois pouces six lignes qui est large & plat comme ceux des makis. Ce caractère de doigt l'éloigne beaucoup du genre de l'écureuil.

	Pouc.	Lig.		Lig.
Le premier doigt interne	1	3	l'ongle	5½
Le second doigt	1	7	l'ongle	6
Le troisième doigt	1	2	l'ongle	6
Le quatrième & le premier doigt externe	1	2	l'ongle	6
Ces ongles sont bruns, courbes & en gouttières.				
Les poils de la queue ont de longueur	3	3		1

Ces poils ſont rudes comme du crin. Tout le tems que M. Sonnerat a eu cet animal vivant, il ne lui a jamais vu porter la queue élevée comme les écureuils; il ne la portoit que traînante.

De tous les animaux qui ont le pouce aplati, le tarſier eſt celui qui ſe rapproche le plus de l'aye-aye ; ils ont entre eux ce caractère commun, & de plus ils ſe reſſemblent par la queue qui eſt longue & couverte de poils, par les oreilles droites, nues & tranſparentes, & par ce poil laineux qui couvre immédiatement la peau. Il y a auſſi quelque rapport de reſſemblance dans les pieds, car le tarſier a les doigts très-longs.

Cet aye-aye étoit femelle : elle avoit deux mamelons dans la partie inférieure du ventre; ces mamelons avoient cinq lignes de hauteur.

Voyez l'article de l'aye-aye dans le voyage de M. Sonnerat aux Indes orientales, *tome II, page 137*. Il a eu vivans le mâle & la femelle.



ADDITION

ET CORRECTIONS

A L'ARTICLE DU PHALANGER (a).

NOUS ÉTIONS mal informés lorsque nous avons dit que les animaux auxquels nous avons donné le nom de phalanger, appartenoient au nouveau continent. Un marchand dont je les ai achetés me les avoit donnés sous le nom de rats de Surinam, mais probablement il avoit été trompé lui-même. M. Pallas est le premier qui ait remarqué cette méprise, & nous sommes maintenant assurés que le phalanger se trouve dans les Indes méridionales & même dans les Terres australes, comme à la nouvelle Hollande. Nous savons aussi qu'on n'en

(a) Addition à l'article du phalanger, *volume XIII*, in-4.°, *page* 92.

a jamais vu dans les terres de l'Amérique. M. Bancks (*b*) dit avec raiſon que je me ſuis trompé & qu'il a trouvé

(*b*) « M. Bancks parcourant la campagne, » prit un animal de la claſſe des opoſſum; c'étoit » une femelle, & il prit en outre deux petits: » il trouva qu'ils reſſembloient beaucoup au qua- » drupède décrit par M. de Buffon ſous le nom » de *phalanger*; mais ce n'eſt pas le même. Cet » auteur ſuppoſe que cette eſpèce eſt particulière » à l'Amérique, mais il s'eſt ſûrement trompé » en ce point; il eſt probable que le phalanger » eſt indigène des Indes orientales, puiſque » l'animal que prit M. Bancks, avoit quelqu'ana- » logie avec lui par la conformation extraordi- » naire de ſes pieds, en quoi il diffère de tous » les autres quadrupèdes. » *Voyage autour du monde, tome IV, page* 56. — Je crois que cette critique eſt juſte, & que le phalanger appartient en effet aux climats des Indes orientales & méridionales; mais quoiqu'il ait quelque reſſemblance avec les opoſſum ou ſarigues, je n'ai pas dit qu'il fût du même genre: j'ai au contraire aſſuré qu'il différoit de tous les ſarigues, marmoſes & cayopolins, par la conformation des pieds qui me paroiſſoit unique dans cette eſpèce. Ainſi, je ne me ſuis pas trompé en avançant que le genre des opoſſum ou ſarigues appartient au nouveau continent, & ne ſe trouve nulle part dans l'ancien. Au reſte, l'éditeur du voyage de M. Cook s'eſt

dans la nouvelle Hollande un animal qui a tant de rapports avec le phalanger, qu'on doit les regarder comme deux espèces très-voisines.

---

certainement trompé lui-même en disant que l'animal trouvé par M. Bancks étoit de la classe des opossum ou sarigues; car le phalanger n'a point de poche sous le ventre.



NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE

DES RATS ET DES SOURIS (a).

L'ESPÈCE DU RAT paroît exifter dans toutes les contrées habitées ou fréquentées par les hommes ; car, fuivant le récit des voyageurs, elle a été trouvée & reconnue par-tout, & même dans les pays nouvellement découverts. M. Forfter dit que le rat « fe trouve dans les îles » de la mer du fud, & dans les terres » de la Nouvelle-Zélande ; qu'il y en » a une prodigieufe quantité aux îles » de la Société, & fur-tout à Taïti, » où ils vivent des reftes d'alimens que » les naturels laiffent dans leurs huttes, » des fleurs & des caffes de l'*erythrina* » *corallodendrum*, de bananes & d'autres

(a) Suite de l'addition à l'article des rats & des fouris. *Supplément, volume III*, in-4.°

» fruits, &, à ce défaut, d'excrémens
» de toute sorte : leur hardiesse va
» jusqu'à mordre quelquefois les pieds
» des naturels endormis. Ils sont beau-
» coup plus rares aux Marquises &
» aux îles des Amis, & on les voit
» rarement aux Nouvelles-Hébrides (*b*). »

Il est assez singulier qu'on ait trouvé les espèces de nos rats dans ces îles & terres de la mer du Sud, tandis que, dans toute l'étendue du continent de l'Amérique, ces mêmes espèces ne se sont pas trouvées, & que tous les rats qui existent actuellement dans ce nouveau continent y sont arrivés avec nos vaisseaux.

Suivant M. de Pagès (*c*), il y a dans les déserts d'Arabie une espèce de rat très-différente de toutes celles que nous connoissons : « Leurs yeux, dit-il,
» sont vifs & grands ; leurs moustaches,
» leur museau & le haut du front

(*b*) Voyez le second voyage de Cook, *tome V, page* 170.

(*c*) Voyage autour du monde, *manuscrit*, par M. de Pagès.

» ſont blancs, ainſi que le ventre,
» les pattes & le bout de la queue;
» le reſte du corps eſt jaune & d'un
» poil aſſez long & très-propre; la
» queue eſt médiocrement longue,
» mais elle eſt groſſe, de couleur jaune
» comme le corps, & terminée de
» blanc. Mes compagnons Arabes man-
» geoient ces rats, après les avoir
» tués à coups de bâton qu'ils lancent
» avec beaucoup d'adreſſe ſur le che-
» min du quadrupède ou de l'oiſeau
» qu'ils veulent attraper. »



LE RAT PERCHAL.

Ce rat (*planche* LXIX), dont M. Sonnerat nous a apporté la peau sous la dénomination de *rat perchal*, est plus gros que nos rats ordinaires.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa longueur est de..........	1	3	2
Longueur de la tête du bout du nez à l'occiput.......	//	3	5

Elle est plus alongée que celle de nos rats ; les oreilles nues sans poil, sont de la forme & de la couleur de celles de tous les rats. Les jambes sont courtes, & le pied de derrière est très-grand en comparaison de celui de devant, puisqu'il a, du talon au bout des ongles, deux pouces, & que celui de devant n'a que dix lignes du poignet à l'extrémité des ongles. La queue, qui est semblable en tout à celle de nos rats, est moins longue en proportion, quoiqu'elle n'ait que huit pouces trois lignes de longueur.

Le poil est de couleur d'un brun



1. LE RAT PERCHAL.
2. LE SCHERMAN.

muſc foncé ſur la partie ſupérieure de la tête, du cou, des épaules, du dos, juſqu'à la croupe & ſur la partie ſupérieure des flancs; le reſte du corps a une couleur griſe plus claire ſous le ventre & le cou.

Les mouſtaches ſont noires & longues de deux pouces ſix lignes; la queue eſt écailleuſe, comme par anneaux; ſa couleur eſt d'un brun grisâtre.

Les poils ſur le corps ont de longueur onze lignes, & ſur la croupe, deux pouces; ils ſont gris à leur racine, & bruns dans leur longueur juſqu'à l'extrémité; ils ſont mélangés d'autres poils gris en plus grande-quantité ſous le ventre & les flancs.

Ce rat eſt très-commun dans l'Inde, & l'eſpèce en eſt nombreuſe; il habite dans les maiſons de Pondichéry, comme le rat ordinaire dans les nôtres, & les habitans de cette ville le trouvent bon à manger.

LE SCHERMAN

OU RAT D'EAU DE STRASBOURG.

JE DONNE ici (*panche LXX*) la figure d'une eſpèce de rat d'eau qui m'a été envoyé de Straſbourg par M. Herrmann, le 8 octobre 1776. « Ce petit animal, » m'écrivit-il, a échappé à vos recher- » ches, & je l'avois pris moi-même » pour le rat d'eau commun; cepen- » dant il en diffère par quelques carac- » tères. Il eſt plus petit; il a la queue, » le poil & les oreilles différens de » ceux du rat d'eau : on le connoît » autour de Straſbourg ſous le nom » de *ſcherman*. L'eſpèce en eſt aſſez com- » mune dans les jardins & les prés qui » ſont proches de l'eau. Cet animal » nage & plonge fort bien : on en » trouve aſſez ſouvent dans les naſſes » des pêcheurs, & ils font autant de » dégâts dans les terrains cultivés. Ils » creuſent la terre, & il y a quelques

» années que, dans une de nos prome-
» nades publiques, appellée le *Contade*
» hors de la ville, un homme qui fait
» métier de prendre les hamſters, en
» a pris un bon nombre dans les mêmes
» piéges (*a*). »

Par ces indications & par la deſcription que nous allons donner de ce petit animal, il me paroît certain qu'il eſt d'une eſpèce différente, quoique voiſine de celle de notre rat d'eau, mais que ſes habitudes naturelles ſont à-peu-près les mêmes. Au reſte, l'individu que M. Herrmann a eu la bonté de nous envoyer pour le cabinet, y a été placé, & il eſt très-bien conſervé. Il ne reſſemble en effet à aucun des rats dont nous avons donné les figures, qui tous ont les oreilles aſſez grandes; celui-ci les a preſque auſſi courtes que la taupe, & elles ſont cachées ſous le poil qui eſt fort long. Pluſieurs rats ont auſſi la queue couverte de petites

---

(*a*) Extrait d'une lettre de M. Herrmann, datée de Strasbourg le 8 octobre 1776.

écailles ; tandis que celui-ci l'a couverte de poil, comme le rat d'eau.

La longueur du corps entier, depuis l'extrémité du nez juſqu'à l'origine de la queue, eſt de ſix pouces ; la queue eſt longue de deux pouces trois lignes ; mais il nous a paru que les dernières vertèbres y manquent, en ſorte que, dans l'état de nature, elle peut avoir deux pouces neuf lignes. La couleur du poil eſt en général d'un brun noirâtre mêlé de gris & de fauve, parce que le poil, qui a quinze lignes de longueur, eſt d'un noir-gris à la racine, & fauve à ſon extrémité. La tête eſt plus courte, & le muſeau plus épais que dans le rat domeſtique, & elle approche par la forme, de la tête du rat d'eau ; les yeux ſont petits ; l'ouverture de la bouche eſt bordée d'un poil blanc & court ; les mouſtaches, dont les plus grands poils ont treize lignes de longueur, ſont noires : le deſſous du ventre eſt d'un gris-de-ſouris. Les jambes ſont courtes & couvertes d'un petit poil noirâtre, ainſi que les pieds qui ſont fort petits ; il y a, comme dans pluſieurs

rats, quatre doigts aux pieds de devant, & cinq à ceux de derrière; les ongles ſont blancs, & un peu courbés en gouttière. La queue eſt couverte de petits poils bruns & cendrés, mais moins fournis que ſur la queue du rat d'eau.



NOUVELLE ADDITION
A L'ARTICLE
DE LA MUSARAIGNE.

LA MUSARAIGNE MUSQUÉE
DE L'INDE.

Cette musaraigne (*planche* lxxi), apportée de Pondichéry par M. Sonnerat, est beaucoup plus grande que la musaraigne de notre pays, qui n'a que deux pouces onze lignes, au lieu que celle-ci a cinq pouces deux lignes, le corps étendu.

Elle a la tête longue & pointue; le nez est effilé, & la mâchoire supérieure avance sur l'inférieure; les racines sont petites, & le bout du nez est séparé comme par deux petits tubercules : les



1. LA MUSARAIGNE MUSQUÉE DE L'INDE.
2. LE LEROT À QUEUE DORÉE.

yeux sont si petits qu'on a peine à les apercevoir.

Les oreilles sont courtes, rondes, nues & sans poil.

Les poils des moustaches & ceux du dessus des yeux sont grisâtres, & les plus grands ont sept lignes de longueur.

Les jambes sont petites & courtes; il y a cinq doigts à tous les pieds.

La queue a un pouce huit lignes de longueur; elle est couverte de petits poils courts, & parsemée de grands poils fins & grisâtres.

La couleur du poil de cet animal est d'un gris-de-souris ou d'ardoise-claire, teint de roussâtre qui domine sur le nez, le dos & la queue.

Cette musaraigne qui, à beaucoup d'égards, ressemble à la musaraigne d'Europe, a une odeur de musc si forte, qu'elle se fait sentir dans tous les endroits où elle passe. Elle habite dans les champs, mais elle vient aussi dans les maisons.

ADDITION

A L'ARTICLE DU LÉROT.

LE LÉROT A QUEUE DORÉE.

NOUS DONNONS ici, d'après M. Allamand, la description & la figure (*planche LXXII*) de ce petit animal qui ressemble au lérot par la taille, la figure & la forme de la queue, mais qui par la position & la forme des oreilles, & par la couleur dorée de la moitié de la queue, ressemble au muscardin; il semble donc faire une espèce moyenne entre celles de ces deux animaux. « C'est, » dit M. Allamand (*a*), à M. le doc- » teur Klockner, qu'on doit la connois- » sance de ce petit lérot; il l'a reçu de

(*a*) *Tome IV, Supplément.* Edition de Hollande, *pages* 164 *& suivantes, & planches LXVII.*

» Surinam, ſans aucune notice ni du
» nom qu'on lui donne dans le pays,
» ni des lieux où il habite. Juſqu'à
» préſent il n'a jamais été décrit, ni
» même connu, quoiqu'il ſoit marqué
» de façon à s'attirer l'attention. Les
» nomenclateurs à ſyſtêmes ne man-
» queront pas de le ranger dans la claſſe
» des *glires* ou *loirs* de M. Linnéus,
» & effectivement il mérite bien au-
» tant d'y avoir place que le rhino-
» céros; & ſans doute ils en feront un
» membre de la famille des rats, qui
» comprend tant d'autres animaux qui
» en approchent moins que celui-ci.
» Mais ſans chercher à déterminer le
» genre auquel il appartient, j'en don-
» nerai une deſcription exacte qui m'a
» été fournie par M Klockner, qui,
» toujours zélé pour l'avancement de
» l'Hiſtoire naturelle, a bien voulu me
» la communiquer en m'envoyant l'ani-
» mal même, afin que je puſſe mieux
» me convaincre de ſon exactitude. J'ai
» d'abord été embarraſſé ſur le nom que
» je lui donnerois; je n'aime pas ces
» noms composés qui déterminent l'eſ-

» pèce à laquelle on doit rapporter
» l'animal qui le porte, lorſqu'il n'eſt
» pas très-évident qu'il en ſoit. Cepen-
» dant j'ai cru devoir adopter celui que
» lui a donné M. Klockner, qui eſt
» en droit de le déſigner par celui qu'il
» juge le plus convenable; il l'a appelé
» *lérot à queue dorée*, ſans prétendre
» qu'il tombe dans cet engourdiſſement
» cauſé par le froid aux loirs d'Europe:
» un quadrupède habitant de la zône
» torride, ne paroît pas devoir y être
» ſujet. Quelque conformité de figure &
» ſur-tout de ſa queue, avec celle de nos
» lérots, lui a fait préférer cette déno-
» mination à toute autre.

» C'eſt par la ſingularité & la beauté
» de ſes couleurs que cet animal ſe fait
» remarquer. Son corps eſt de couleur
» de marron tirant ſur le pourpre, plus
» foncée aux côtés de la tête & ſur le
» dos, & plus claire ſous le ventre.
» Cette couleur s'étend ſur la queue à
» une petite diſtance de ſon origine;
» là les poils fins & courts qui la cou-
» vrent, deviennent tout-à-fait noirs
» juſqu'à la moitié de ſa longueur où ils

» ſont plus longs, & où ils prennent;
» ſans aucune nuance intermédiaire,
» une belle couleur d'orange, appro-
» chant de celle de l'or, & qu'ils
» gardent juſqu'à l'extrémité de la queue:
» une longue tache de cette même
» couleur jaune orne auſſi le front;
» elle prend ſon origine au-deſſus du
» nez; là elle eſt fort étroite, enſuite
» elle va en s'élargiſſant juſques à la
» hauteur des oreilles où elle finit.
» Cet aſſemblage de couleurs ſi fort
» tranchantes, & ſi rares dans les qua-
» drupèdes, offre un coup-d'œil très-
» frappant. Sa tête eſt fort groſſe à
» proportion de ſon corps; il a le
» muſeau & le front étroits, les yeux
» petits; ſes oreilles préſentent une
» large ouverture, mais elles ſont
» courtes, & ne s'élèvent pas juſqu'au-
» deſſus de la tête; elles ſont couvertes
» en-dehors & en-dedans de poils très-
» fins, il y en a de plus longs ſur
» leurs bords, mais il faut les regar-
» der de près pour les appercevoir.
» La mâchoire ſupérieure avance ſen-
» ſiblement au-delà de l'inférieure; l'os

» du nez est assez élevé, & le haut du
» museau est couvert de poils, ce qu'on
» ne voit guère dans les autres quadru-
» pèdes. La lèvre de dessus est fendue
» du haut en bas, comme dans tous les
» animaux de ce genre, & les bords de
» la fente vont en s'écartant vers les
» côtés, ce qui donne à l'extrémité du
» grouin la forme d'un triangle iso-
» cèle. Cette division laisse voir deux
» dents incisives fort blanches & courtes;
» il y en a aussi deux à la mâchoire in-
» férieure, mais qui sont plus grandes:
» cette mâchoire, avec la lèvre qui la
» couvre, est plus reculée du côté de
» la gorge.

» Aux deux côtés de la lèvre supé-
» rieure, il y a une touffe de poils
» d'un brun sombre; leur longueur
» surpasse celle de la tête; ceux qui
» forment la partie inférieure de cette
» moustache sont moins longs, &
» dirigés en bas: derrière chaque œil,
» il y a une verrue d'où partent aussi six
» longs poils, & il y en a deux de même
» longueur placés au-dessus des yeux.

» Les jambes de devant sont courtes;
» leurs pieds ont quatre longs doigts,

» armés d'ongles crochus & aigus ;
» plus haut eſt un petit bouton obtus
» qui forme une eſpèce de pouce, mais
» ſans ongle. Au-deſſous de ces pieds
» il y a cinq éminences très-remar-
» quables, couvertes d'une peau mince
» & fort douce au toucher ; les jambes
» de derrière ſont plus longues, &
» leurs pieds ont cinq doigts, qui
» ſont auſſi plus longs que ceux de
» devant, & ſont de même garnis
» d'ongles crochus & pointus, excep-
» té les deux doigts intérieurs dont les
» ongles ſont un peu obtus. La plante
» de ces pieds poſtérieurs reſſemble à
» celle des antérieurs ; mais les protu-
» bérances qu'on y voit ſont plus
» grandes.

» La queue eſt fort longue, & très-
» épaiſſe près du corps, mais ſon dia-
» mètre diminue à meſure qu'elle s'en
» éloigne, & elle ſe termine en pointe :
» quand on en écarte un peu les poils
» on voit que ſa peau eſt écailleuſe
» comme celle du rat.

» Au derrière de la tête & tout le
» long du dos, parmi les poils dont

„ l'animal est couvert, il y en a qui sont „ plats, & de la longueur d'un pouce; „ aussi ils s'élèvent au-dessus des autres; „ ils sont aussi plus roides, & résistent „ davantage quand on les touche. Ils „ paroissent sortir de petits étuis trans- „ parens; leur nombre va en diminuant „ sur les côtés & ils deviennent plus „ petits; sous le ventre ils disparoissent „ tout-à-fait. Leur conformation est „ assez singulière; près du corps ils „ sont cylindriques & fort minces, „ ensuite ils deviennent plats, & leur „ largeur augmente jusqu'à égaler une „ demi-ligne, après quoi ils se terminent „ en une petite pointe fort fine. Dans „ la partie plate du milieu, les bords „ sont relevés, & forment une espèce „ de gouttière, dont le fond vu au „ microscope, paroît jaunâtre & trans- „ parent, & dont les côtés sont bruns, „ ce qui occasionne un double reflet „ de lumière qui donne ce coloris „ pourpré dont j'ai parlé.

„ Le corps, à l'exception du ventre, „ est couvert d'une peau, ou plutôt d'un „ cuir fort rude.

„ L'animal

» L'animal qui vient d'être décrit,
» eſt une femelle qui a huit petites
» mamelles; il y en a deux entre les
» cuiſſes, les ſix autres ſont placées
» obliquement en s'écartant de côté &
» d'autre, & les deux dernières ſont
» entre les jambes de devant.

» Il paroît être fait pour grimper
» ſur les arbres dont il mange les
» fruits; c'eſt dommage qu'un ſi joli
» animal ne ſoit connu que par ce ſeul
» échantillon, dont les couleurs ont ſans
» doute perdu une partie de leur beauté
» dans la liqueur où il a été mis pour
» être envoyé. On ſe formera une idée
» juſte de ſa grandeur par les dimen-
» ſions ſuivantes. »

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
» Longueur du corps depuis le » bout du muſeau juſqu'à » l'origine de la queue...	″	5	″
» Longueur de la queue.....	″	6	9
» Longueur de la tête, meſurée » depuis le commencement » du nez juſqu'au-deſſus » du front, & ſuivant ſa » courbure.............	″	2	″
» Circonférence de la tête me- » ſurée entre les yeux & les » oreilles...............	″	2	11

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
» Circonférence du cou......	//	2	8
» Longueur des oreilles......	//	//	3
» Leur largeur..............	//	//	4
» Circonférence du corps meſurée derrière les jambes de devant....	//	3	3
» Circonférence du corps meſurée devant les jambes de derrière...........	//	3	//
» Longueur des jambes de devant, depuis les doigts juſqu'au coude........	//	1	6
» Longueur des jambes entières, depuis l'épaule juſqu'aux doigts.........	//	2	//
» Longueur des jambes de derrière, depuis les doigts juſqu'au genou........	//	1	2
» Longueur totale depuis la hanche juſqu'à l'extrémité des doigts........	//	3	//





1. LA GRANDE SÉROTINE DE LA GUYANNE
2. LA GR.DE CHAUVE-SOURIS FER DE LANCE DE LA GUYANNE

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE

DES CHAUVE-SOURIS (*a*).

LA GRANDE SÉROTINE

DE LA GUYANNE.

NOUS DONNONS ici (*planche* LXXIII) la figure d'une gande chauve-ſouris qui nous a été apportée de Cayenne, & qui nous paroît aſſez différente de celle dont nous avons donné la deſcription (*b*) ſous le nom de *vampire*,

(*a*) Suite de l'addition à l'article des chauve-ſouris. *Supplément*, *volume III*, in-4.°, *page* 262.

(*b*) Hiſtoire naturelle, *volume X*, in-4.°, *page* 57.

pour qu'on doive la regarder comme formant une autre eſpèce, quoique toutes deux ſe trouvent dans le même pays. C'eſt à celle que nous avons appellée *ſérotine* de notre climat, que cette groſſe chauve-ſouris de la Guyanne reſſemble le plus; mais elle en diffère beaucoup par la grandeur, la ſérotine n'ayant que deux pouces ſept lignes, au lieu que cette chauve-ſouris de la Guyanne a cinq pouces huit lignes de longueur; elle a cependant le muſeau plus long, & la tête d'une forme plus alongée & moins couverte de poil au ſommet que celle de la ſérotine; les oreilles paroiſſent auſſi être plus grandes, ayant treize lignes de longueur, ſur neuf lignes d'ouverture à la baſe; en ſorte qu'indépendamment de la très-grande différence de grandeur & de l'éloignement des climats, cette chauve-ſouris de la Guyanne ne peut pas être regardée comme une variété dans l'eſpèce de la ſérotine: cependant comme elle reſſemble beaucoup plus à la ſérotine qu'à aucune autre chauve-ſouris, nous l'avons déſignée par le

nom de *grande ſérotine de la Guyanne*, afin que les voyageurs puiſſent la diſtinguer aiſément du vampire & des autres chauve-ſouris de ces climats éloignés.

Elle avoit, avant d'être deſſéchée, près de deux pieds d'envergure, & elle eſt très-commune aux environs de la ville de Cayenne. On voit ces grandes chauve-ſouris ſe raſſembler en nombre le ſoir, & voltiger dans les endroits découverts, ſur-tout au-deſſus des prairies; les tette-chèvres ou engoulevents ſe mêlent avec ces légions de chauve-ſouris, & quelquefois ces troupes mêlées d'oiſeaux & de quadrupèdes volans ſont ſi nombreuſes & ſi ſerrées, que l'horizon en paroît couvert.

Cette grande ſérotine a les poils du deſſus du corps d'un roux-marron; les côtés du corps d'un jaune-clair; ſur le dos, le poil eſt long de quatre lignes; mais ſur le reſte du corps, il eſt un peu moins long que celui des ſérotines de l'Europe; il eſt très-court & d'un blanc ſale ſous le ventre, ainſi que ſur le dedans des jambes;

les ongles sont blancs & crochus; l'envergure des membranes qui lui servent d'ailes, est d'environ dix-huit pouces; ces membranes sont de couleur noirâtre, ainsi que la queue.



DU VAMPIRE.

M. Roume de Saint-Laurent nous a écrit de la Grenade, en date du 18 avril 1778, au ſujet de la grande chauve-ſouris ou vampire de l'île de la Trinité. Les remarques de ce judicieux obſervateur confirment tout ce que nous avions dit & penſé d'abord ſur les bleſſures que fait le vampire, & ſur la manière particulière dont il ſuce le ſang, & dont ſe fait l'excoriation de la peau dans ces bleſſures. J'en avois, pour ainſi dire, deviné la mécanique; cependant l'amour de la vérité & l'attention ſcrupuleuſe à rapporter tout ce qui peut ſervir à l'éclaircir, m'avoient porté à donner ſur ce ſujet des témoignages qui ſembloient contredire mon opinion; mais j'ai vu qu'elle étoit bien fondée, & que MM. de Saint-Laurent & Gaulthier ont obſervé tout ce que j'avois préſumé

ſur la manière dont ces animaux font des plaies ſans douleur, & peuvent ſucer le ſang juſqu'à épuiſer le corps d'un homme ou d'un animal, & les faire mourir.



LA GRANDE CHAUVE-SOURIS FER-DE-LANCE DE LA GUYANNE.

CETTE CHAUVE-SOURIS mâle (*planche LXXIV*) envoyée de Cayenne par M. de la Borde, eſt très-commune à la Guyanne ; elle eſt aſſez grande, ayant quatre pouces du bout du muſeau à l'anus ; ſes ailes ont d'envergure ſeize pouces quatre lignes ; un poil aſſez ſerré couvre tout le corps, la tête & les côtés ; la membrane des ailes eſt noirâtre & garnie d'un petit poil raz. Elle diffère des chauve-ſouris communes, en ce qu'elle n'a point de queue ; les oreilles ſont droites, un peu courbées en dehors, arrondies à leurs extrémités, & ſans oreillon ; au-deſſus de la lèvre ſupérieure, eſt la membrane ſaillante en forme d'un fer de lance, dont le bord eſt concave à la partie inférieure,

& qui diffère par-là de celle du fer-de-lance, *volume XIII, planche* XXXIII, dont les larges rebords ressemblent à un fer à cheval; cette membrane est brunâtre comme les oreilles.

Le poil de cette chauve-souris est très-doux, couleur de musc foncé sur tout le corps, excepté sur la poitrine & sur le ventre, où cette couleur est un peu grisâtre; les plus longs poils sont sur le dos, où ils ont trois lignes de longueur.

Il n'y a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il y a deux canines en haut comme en bas.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête, depuis le museau jusqu'à l'occiput.	//	1	3
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.	//	//	6½
Distance de l'œil entre l'angle postérieur & l'oreille.....	//	//	3½
Longueur des oreilles........	//	//	7½
Distance entre la base des deux oreilles................	//	//	8
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet...................	//	2	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts.	//	5	5

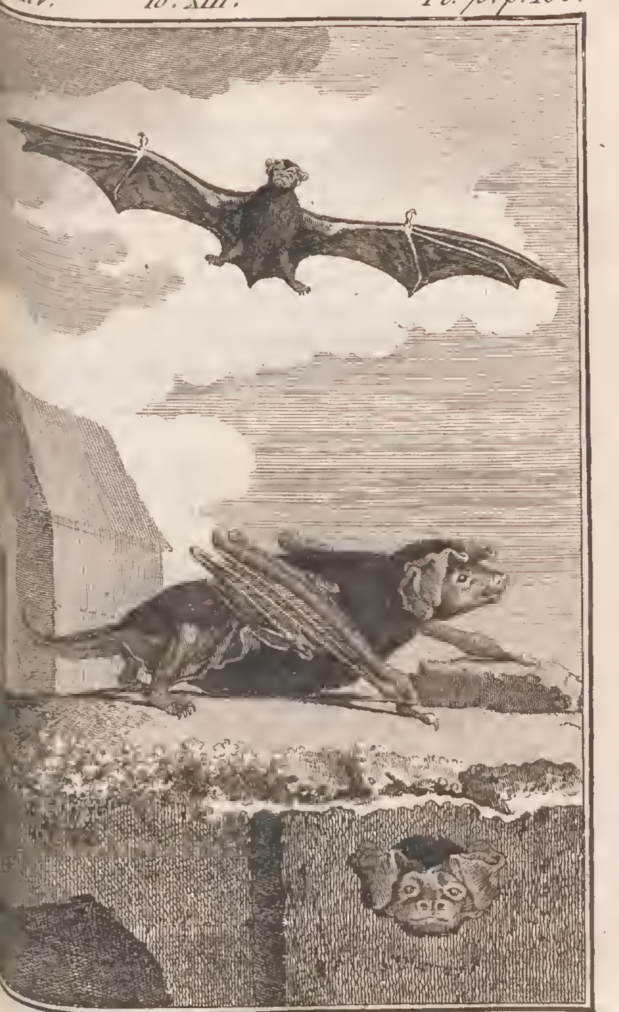
	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	//	1	4
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles ..	//	//	6½
Longueur totale de l'aile	//	8	11
Largeur la plus grande du poignet aux échancrures....	//	2	10



AUTRE CHAUVE-SOURIS

DE LA GUYANNE.

Cette chauve-souris (*planche LXXV*), dont la longueur, du bout du museau à l'anus, est de trois pouces quatre lignes, a été envoyée de Cayenne par M. de la Borde. Elle est commune dans la Guyanne, & généralement à-peu-près de la grosseur de notre *noctule*. Elle a, comme toutes les chauve-souris, les yeux petits, le bout du nez saillant, les joues alongées & aplaties sur les côtés; le bout du nez est large; la distance entre les deux naseaux est d'une ligne & demie; la longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput, est de dix lignes. Les oreilles, qui sont aplaties sur les côtés, prennent du milieu du front en formant plusieurs plis, & s'étendent sur les joues en s'aplatissant sur le conduit auditif; l'oreillon qui est placé au-devant de ce conduit, est petit,



CHAUVE-SOURIS DE LA GUYANNE.

large & rond à ſon extrémité. Cette forme écraſée qu'ont les oreilles, & le rebord ſupérieur qui eſt ſaillant, donnent à cette chauve-ſouris un caractère qui la diſtingue de toutes les autres eſpèces. Mais un caractère qui lui eſt encore propre, c'eſt d'avoir les ailes très-longues & fort étroites ; elles ont quinze pouces deux lignes d'envergure ; chaque aile a ſept pouces de longueur ſur deux pouces à ſa plus grande largeur. L'os du bras paroît attaché au corps, plus bas que dans d'autres chauve-ſouris, ce qui balance la grande longueur des ailes : la membrane des ailes qui couvre les jambes & la queue, eſt de couleur brune ou griſâtre : la queue enveloppée dans la membrane, a treize lignes de longueur ; elle eſt étroite & terminée par un petit crochet.

Le poil ſur le corps a deux lignes & demie de longueur ; ſa couleur eſt d'un brun-marron foncé ou noirâtre qui s'étend ſur la tête ; la couleur eſt moins foncée ſous le ventre, & cendrée ſur les côtés : la face & les oreilles ſont de même couleur que les ailes. Le nez,

les joues & les mâchoires sont couverts d'un duvet ou poil très-court.

La mâchoire supérieure n'a point d'incisives; il y a de chaque côté une grande canine & une petite dent pointue qui l'accompagne. La mâchoire inférieure a deux très-petites incisives qui se touchent; les deux canines d'en-bas finissent en pointe, & leur côté présente un sillon dans la cavité duquel s'appliquent les canines supérieures.



ADDITION

A L'ARTICLE DU HÉRISSON.

J'ai dit, à l'article du hériſſon, que je doutois qu'il montât ſur les arbres, & qu'il emportât des fruits ſur ſes piquans; cependant quelques chaſſeurs m'ont aſſuré avoir vu des hériſſons monter ſur des arbres, & remporter des fruits à la pointe de leurs piquans.

Ils m'ont dit auſſi qu'ils avoient vu des hériſſons nager, & traverſer même de grands eſpaces d'eau avec aſſez de vîteſſe. Dans quelques campagnes on eſt dans l'uſage de prendre une peau de hériſſon, & d'en couvrir la tête d'un veau lorſqu'on veut le ſevrer; la mère ſe ſentant piquée lui refuſe le pi & s'éloigne.

Voici quelques obſervations ſur des hériſſons que j'ai fait élever en domeſticité.

Le 4 juin 1781, on m'apporta quatre

jeunes hériſſons avec la mère ; leurs pointes ou épines étoient bien formées, ce qui paroît indiquer qu'ils avoient pluſieurs ſemaines d'âge. Je les fis mettre enſemble dans une grande volière de fil de fer, pour les obſerver commodément, & l'on garnit de branches & de feuillages le fond de cette volière, afin de procurer à ces animaux une petite retraite pour dormir.

Pendant les deux premiers jours, on ne leur donna pour nourriture que quelques morceaux de bœuf bouilli qu'ils ne mangèrent pas ; ils en ſucèrent ſeulement toute la partie ſucculente, ſans manger les fibres de la chair. Le troiſième jour, on leur donna pluſieurs ſortes d'herbes, telle que du ſeneçon, du lizeron, &c. ils n'en mangèrent pas : ainſi on peut dire qu'ils jeûnèrent à peu-près pendant ces trois premiers jours ; cependant la mère n'en parut pas affoiblie, & donna ſouvent à teter à ſes petits.

Les jours ſuivans, ils eurent des ceriſes, du pain, du foie de bœuf cru ; ils ſuçoient ce dernier mets avec

avidité, & la mère & les petits ne le quittoient pas qu'ils ne paruſſent raſſaſiés ; ils mangèrent auſſi un peu de pain, mais ils ne touchèrent pas aux ceriſes : ils montrèrent beaucoup d'appétit pour les inteſtins crus de la volaille, de même que pour les pois & les herbes cuites ; mais quelque choſe qu'ils aient pu manger, il n'a pas été poſſible de voir leurs excrémens, & il eſt à préſumer qu'ils les mangent, comme font quelques autres animaux.

Il paroît qu'ils peuvent ſe paſſer d'eau ; ou du moins que la boiſſon ne leur eſt pas plus néceſſaire qu'aux lapins, aux lièvres, &c. Ils n'ont rien eu à boire pendant tout le tems qu'on les a conſervés, & néanmoins ils ont toujours été fort gras & bien portans.

Lorſque les jeunes hériſſons vouloient prendre la mamelle, la mère ſe couchoit ſur le côté, comme pour les mettre plus à leur aiſe ; ces animaux ont les jambes ſi courtes, que les petits avoient peine à ſe mettre ſous le ventre de leur mère. Si elle ſe tenoit ſur ſes pieds, ils s'endormoient à la mamelle ;

la mère ne les réveilloit pas, elle sembloit même n'oser se remuer dans la crainte de troubler leur sommeil. Voulant reconnoître si cette espèce d'attention de la mère pour ses petits, étoit un effet de son attachement pour eux, ou si elle-même n'étoit pas intéressée à les laisser tranquilles, on s'apperçut bientôt que quelque amour qu'elle eût pour eux, elle en avoit encore plus pour la liberté. On ouvrit la volière pendant que ses petits dormoient; dès qu'elle s'en apperçut, elle se leva doucement, sortit dans le jardin, & s'éloigna du plus vîte qu'elle put de sa cage, où elle ne revint pas d'elle-même, mais où il fallut la rapporter. On a souvent remarqué que lorsqu'elle étoit renfermée avec ses petits, elle employoit ordinairement tout le tems de leur sommeil à rôder autour de la volière, pour tâcher, selon toute apparence, de trouver une issue propre à s'échapper, & qu'elle ne cessoit ses manœuvres & ses mouvemens inquiets que lorsque ses petits venoient à s'éveiller. Dès-lors il fut facile de juger que cette mère auroit quitté

volontiers sa petite famille, & que si elle sembloit craindre de l'éveiller, c'étoit seulement pour se mettre à l'abri de ses importunités, car les jeunes hérissons étoient si avides de la mamelle, qu'ils y restoient attachés souvent pendant plusieurs heures de suite. C'est peut-être ce grand appétit des jeunes hérissons, qui est cause que les mères ennuyées ou excédées par leur gourmandise, se déterminent quelquefois à les détruire.

Dès que les hérissons entendoient marcher, ou qu'ils voyoient quelqu'un auprès d'eux, ils se tapissoient à terre & ramenoient leur museau sur la poitrine, de sorte qu'ils présentoient en avant les piquans qu'ils ont sur le haut du front, & qui sont les premiers à se dresser; ils ramenoient ensuite leurs pieds de derrière en avant, & à force d'approcher ainsi les extrémités de leur corps, ou plutôt de les resserrer l'une contre l'autre, ils se donnoient la forme d'une pelotte ou d'une boule hérissée de piquans ou de pointes. Cette pelotte ou boule n'est pas tout-à-fait ronde, elle

eſt toujours plus mince vers l'endroit où la tête ſe joint à la partie poſtérieure du corps. Plus ils étoient prompts à prendre cette forme de boule, & plus ils comprimoient fortement les deux extrémités de leur corps : la contraction de leurs muſcles paroît être ſi grande alors, que lorſqu'une fois ils ſe ſont arrondis autant qu'il leur eſt poſſible, il ſeroit preſque auſſi aiſé de leur diſloquer les membres, que de les alonger aſſez pour donner à leur corps toute ſon étendue en longueur. On eſſayoit ſouvent de les étendre, mais plus on faiſoit d'efforts, plus ils ſembloient oppoſer de réſiſtance & ſe reſſerrer dans l'inſtant où ils prenoient la forme de pelotte. On a remarqué qu'il ſe faiſoit un petit bruit, une ſorte de cliquetis qui étoit occaſionné par le frottement réciproque des pointes, leſquelles ſe dirigent & ſe croiſent dans tous les ſens poſſibles. C'eſt alors que le corps de ces animaux paroît hériſſé d'un plus grand nombre de pointes, & qu'ils ſont vraiment ſur la défenſive. Lorſque rien ne les inquiète, ces mêmes pointes ou épines ſi hériſſées, quand

ils veulent se préserver, sont couchées en arrière les unes sur les autres, comme le poil lisse des autres animaux; néanmoins ceci n'a lieu que lorsque les hérissons étant éveillés, jouissent du calme & de la tranquillité; car quand ils dorment, leurs armes sont prêtes, c'est-à-dire, que leurs pointes se croisent dans tous les sens, comme s'ils avoient à repousser une attaque. Il semble donc que pendant leur sommeil, qui est assez profond, la nature leur ait donné l'instinct de se prémunir contre la surprise.

Au reste, ces animaux n'ont pas les moyens d'en attaquer d'autres; ils sont naturellement indolens & même paresseux; le repos semble être aussi nécessaire à leur genre de vie que la nourriture, & l'on pourroit dire avec assez de vérité, que leurs uniques & seules occupations sont de manger & dormir. En effet, ceux que nous avons nourris & élevés, cherchoient à manger dès qu'ils étoient éveillés, & quand ils avoient assez mangé, ils alloient se livrer au sommeil sur des feuillages,

Ce ſont-là leurs habitudes pendant le jour, mais pendant nuit, ils ſont moins tranquilles ; ils cherchent les limaçons, les gros ſcarabées, & autres inſectes dont ils font leur principale nourriture.





1. LE TENDRAC.
2 LE PORC ÉPIC DE MALACA.

DU TANDRAC.

Nous donnons ici (*planche LXXVI*), la figure d'un très-petit tandrac, qui a été envoyé de l'île de France, par M. Poivre, à M. Aubry, curé de S. Louis; il eſt repréſenté de grandeur naturelle, & ne nous paroît différer de notre tandrac de la *planche LVII*, *volume XII*, in-4.°, que par ſa petiteſſe & par quelques bandes blanches qui ſemblent être la livrée de cet animal fort jeune. On a écrit à M. le curé de S. Louis, qu'il ſe trouve à Madagaſcar, & que les François de cette contrée le connoiſſent ſous le nom de *rat-épic*. Voici les dimenſions & la courte deſcription de ce très-petit animal.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, depuis le ot du nez juſqu'à l'extrémité du corps près l'anus.	//	2	2

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Distance du bout du nez à l'œil	"	"	6
Distance entre l'œil & l'oreille.	"	"	3
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput	"	"	11
Longueur des piquans	"	"	4
Longueur des grands ongles des pieds de devant	"	"	2
Longueur des grands ongles des pieds de derrière	"	"	1

Cet animal a le museau très-alongé & presque pointu; sa tête est couverte d'un poil d'un roux noirâtre, & le corps qui est couvert du même poil, porte une grande quantité de piquans d'un blanc jaunâtre, qui semblent se réunir par bandes irrégulières. On remarque au-dessus du nez une bande d'un blanc jaunâtre, qui s'étend jusqu'au commencement du dos, & se termine en pointe à ses deux extrémités; cette bande blanche est du même poil que le brun du corps & des côtés de la tête; ce poil est assez rude, mais cependant fort délié en comparaison des piquans. Le dessous du cou & du corps est d'un blanc jaune, ainsi que les jambes & les pieds qui sont néan-

moins

moins un peu mêlés de brun ; les plus grands poils des moustaches ont huit lignes de longueur. Les pieds ont chacun cinq doigts, & l'on ne voit dans ce très-petit animal aucune apparence de queue.



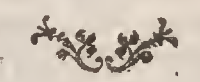
LE PORC-ÉPIC DE MALACA.

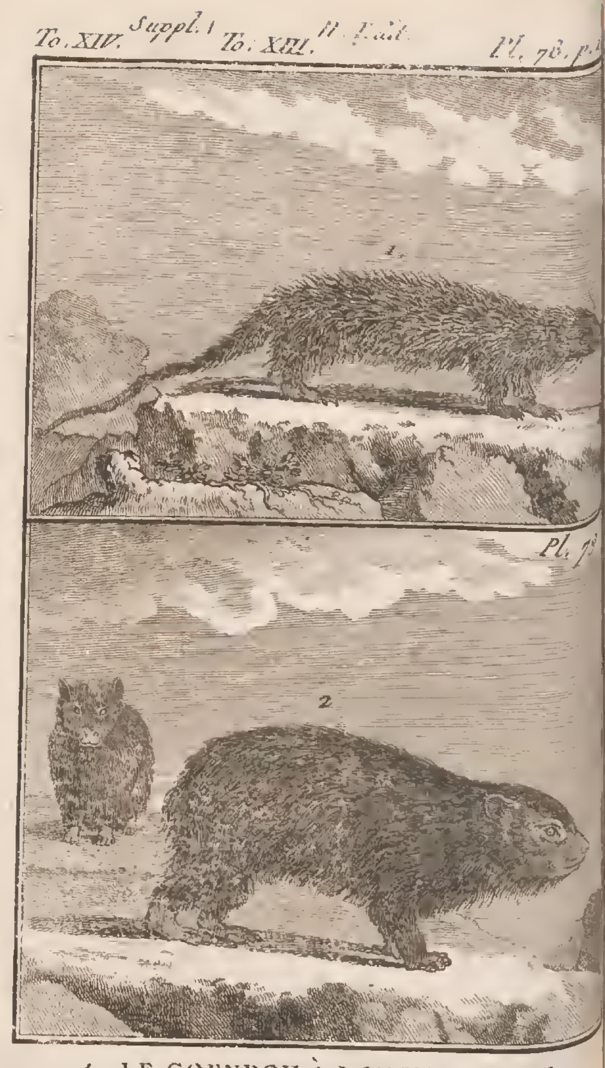
Nous avons parlé & donné la figure d'un porc-épic des Indes orientales, *volume XII*, in-4.°, *planche* LII, & nous avons dit que ce porc-épic ne nous paroît être qu'une variété de l'espèce du porc-épic d'Italie; mais il existe dans les contrées méridionales de notre continent, & particulièrement à Malaca, une autre espèce de porc-épic que nous avons fait dessiner vivant chez M. Aubry, curé de S. Louis, & dont nous donnons ici la figure (*planche* LXXVII). Nous en avons vu un tout semblable, aussi vivant, entre les mains d'un marchand d'animaux, qui le faisoit voir à Paris au mois d'octobre 1777. Cette espèce diffère de l'espèce commune par plusieurs caractères très-sensibles, & sur-tout par la forme & la longueur de la queue; elle est terminée par un bouquet de poils longs

& plats, ou plutôt de petites lanières blanches ſemblables à des rognures de parchemin; & la queue qui porte cette houppe à ſon extrémité, eſt nue, écailleuſe, & peut avoir le tiers de la longueur du corps, qui eſt de quinze à ſeize pouces. Ce porc-épic de Malaca eſt plus petit que celui d'Europe; ſa tête eſt néanmoins plus alongée, & ſon muſeau revêtu d'une peau noire, porte des mouſtaches de cinq à ſix pouces de longueur. L'œil eſt petit & noir; les oreilles ſont liſſes, nues & arrondies : il y a quatre doigts réunis par une membrane aux pieds de devant, & il n'y a qu'un tubercule en place du cinquième; les pieds de derrière en ont cinq, réunis par une membrane plus petite que celle des pieds de devant. Les jambes ſont couvertes de poils noirâtres; tout le deſſous du corps eſt blanc; les flancs & le deſſus du corps ſont hériſſés de piquans, moins longs que ceux du porc-épic d'Italie, mais d'une forme toute particulière, étant un peu aplatis & fillonnés ſur leur longueur d'une raie en gouttière. Ces piquans ſont

blancs à la pointe, noirs dans leur milieu, & plusieurs sont noirs en dessus & blancs en dessous; de ce mélange résulte un reflet ou un jeu de traits blancs & noirâtres sur tout le corps de ce porc-épic.

Cet animal, comme ceux de son genre, que la nature semble n'avoir armés que pour la défensive, n'a de même qu'un instinct repoussant & farouche. Lorsqu'on l'approche, il trépigne des pieds, & vient en s'enflant présenter ses piquans qu'il hérisse & secoue. Il dort beaucoup le jour, & n'est bien éveillé que sur le soir; il mange assis & tenant entre ses pattes les pommes & autres fruits à pepin qu'il pèle avec les dents; mais les fruits à noyau, & sur-tout l'abricot lui plaisent davantage; il mange aussi du melon, & il ne boit jamais.





1. LE COENDOU À LONGUE QUEUE.

2. LE KLIPDAS.

LE COENDOU
A LONGUE QUEUE.

UN AUTRE ANIMAL à piquans, qui ne nous étoit pas connu, a été apporté de Cayenne à Paris avec la collection de M. Malouette, intendant de cette colonie.

Il eſt plus grand que le coendou.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa longueur du bout du muſeau à l'origine de la queue, eſt de	2	"	6
Longueur de la queue	1	5	6

Il eſt couvert de piquans noirs & blancs à la tête, ſur le corps, les jambes & une partie de la queue, & ſa longue queue le diſtingue de toutes les autres eſpèces de ce genre. Elle n'a pas de houppe ou bouquet de piquans à ſon extrémité comme celle des autres porc-épics.

Le diamètre de la queue meſurée à

ſon origine eſt de vingt-&-une lignes; elle va en diminuant & finit en pointe. Il n'y a ſur cette queue d'autres piquans que ceux de l'extrémité du tronc qui s'étendent juſqu'au milieu de la queue; elle eſt noirâtre & couverte d'écailles depuis ce milieu juſqu'à ſon extrémité; & le deſſous de cette queue juſqu'au milieu, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'endroit où s'étendent les piquans, eſt couvert de petits poils d'un brun-clair. Le reſte eſt garni d'écailles en deſſus comme en deſſous.

La tête de ce coendou reſſemble plus à celle du porc-épic de Malaca qu'à toute autre, cependant elle eſt un peu moins alongée; les plus grands poils des mouſtaches qui ſont noires, ont quatre pouces cinq lignes de longueur.

Les oreilles nues & ſans poil ont quelques piquans ſur le bord. Au reſte, il n'a pas les piquans auſſi grands que les porc-épics d'Italie, & par ce caractère il ſe rapproche du coendou. La pointe de ces piquans eſt blanche, le milieu noir, & ils ſont blancs à l'origine; ainſi, le blanc domine ſur le noir.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les plus longs piquans ſur le corps, ont...........	//	2	8
Sur les jambes de devant......	//	1	6
Sur celles de derrière........	//	//	10

Il y a quelques poils longs de deux pouces & demi, interpoſés entre les piquans ſur le haut, les jambes de devant & de derrière.

Il n'y a point de membrane entre les doigts des pieds de devant, qui ſont au nombre de quatre. Ceux de derrière ont cinq doigts, mais le pouce eſt peu excédant; ces doigts ſont couverts de poils bruns & courts; les ongles ſont bruns, courbes & en gouttière.

C'eſt à ce coendou à longue queue que nous croyons devoir rapporter ce que M. Roume de Saint-Laurent a écrit dans les notices qu'il a bien voulu nous adreſſer des objets qui compoſent ſa riche collection d'hiſtoire naturelle. « Ce » coendou, dit-il, qui eſt un individu » jeune, m'eſt venu de l'île de la » Trinité; ſa longueur eſt d'environ » un pied; la queue a dix pouces de » long, elle eſt couverte de piquans » ſur la moitié de ſa longueur, où ils

» finissent en s'accourcissant par gra-
» dation ; le reste de la queue est
» recouvert par une peau grise, rem-
» plie de rides transversales très-près
» les unes des autres, & très-profondes.
» Les piquans les plus longs ont en-
» viron deux pouces un quart; ils sont
» blancs à leur origine & à leurs ex-
» trémités, & noirs au milieu ; le poil
» ne se laisse apercevoir que sur le
» ventre où les piquans sont très-
» courts ; les moustaches sont déliées,
» noires & ont environ trois pouces
» de longueur. Le plus grand des
» ongles des quatre doigts de devant
» a cinq lignes de longueur, ceux des
» pattes de derrière sont de la même
» longueur; il n'a que quatre doigts
» onglés aux pattes de derrière, avec
» un tubercule un peu plus alongé
» que celui des pattes de devant. Cet
» individu diffère de celui décrit dans
» l'Histoire naturelle de M. de Buffon,
» en ce qu'il a la queue plus longue
» à proportion & en partie nue ;
» qu'il n'a que quatre doigts onglés
» derrière ; que les ongles paroissent

» moins grands que ceux de l'animal
» représenté dans ce même ouvrage,
» & qu'il n'a pas le corps garni de
» poils plus longs que les piquans :
» les bouts des piquans de celui-ci
» sont blancs, & ceux du premier sont
» noirs. »



ADDITION

ET CORRECTIONS

A L'ARTICLE DE LA MARMOTTE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE,

Supplément, in-4.°, *tome III*, *page* 177.

NOUS AVIONS DONNÉ à cet animal le nom de marmotte du Cap, d'après Kolbe & M. Vosmaër, parce qu'en effet il a quelque ressemblance avec la marmotte ; cependant il n'est point du genre des marmottes, & n'en a pas les habitudes ; mais M. Allamand nous a informés qu'on appeloit *klipdas* ce même animal, auquel on donnoit aussi le nom de *blaireau des rochers*. Nous l'avons fait dessiner de nouveau, (*planche LXXIX*) d'après la figure qui nous a

été envoyée par ce célèbre naturaliſte; & nous avons adopté le nom de *klipdas*, parce qu'en effet il n'eſt ni du genre des marmottes, ni de celui des blaireaux.

M. le comte de Mellin, que nous avons déjà eu occaſion de citer avec éloge, m'a envoyé la gravure faite d'après le deſſin qu'il a fait lui-même de cet animal vivant, & il a eu la bonté d'y ajouter pluſieurs obſervations intéreſſantes ſur ſes habitudes naturelles. Voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce ſujet.

« Monſieur le comte a donné dans » le *V.e volume de ſon Supplément*, » *page 295, édition* in-12, l'hiſtoire » d'un petit animal auquel il donne le » nom de *marmotte du cap de Bonne-* » *eſpérance.* Permettez-moi, M. le » comte, de vous dire que cet animal » n'a dans ſes mœurs aucune reſſem- » blance avec la marmotte. J'en ai reçu » une femelle du cap de Bonne-eſpé- » rance qui vit encore & que j'ai don- » née à ma ſœur, la comteſſe Borke, » qui l'a préſentement depuis quatre

» ans. Je l'ai peinte d'après nature, &
» j'ai l'honneur de vous envoyer une
» gravure faite d'après cette peinture,
» & qui repréſente ce petit animal très au
» naturel. Celle qui eſt dans votre ou-
» vrage, copiée de celle qui ſe trouve
» dans la *Spicilegia zoologica* de M. Pallas,
» eſt abſolument manquée. Le genre
» de vie de ces petits animaux n'eſt
» pas auſſi triſte que le prétend M. Voſ-
» maër ; tout au contraire, il eſt d'un
» naturel gai & diſpos ; cela dépend
» de la manière dont on le tient. Pen-
» dant les premières ſemaines que je
» l'avois, je le tins toujours attaché
» avec une ficelle à ſa petite loge, &
» il paſſa la plus grande partie des
» jours & des nuits à dormir blotti
» dans ſa loge ; & que pouvoit-il faire de
» mieux pour ſupporter l'ennui de l'eſcla-
» vage ! mais depuis qu'on lui permet
» de courir en liberté par les chambres,
» il ſe montre tout autre ; il eſt non-
» ſeulement très-apprivoiſé, mais même
» ſuſceptible d'attachement. Il ſe plaît
» à être ſur les genoux de ſa maîtreſſe,
» il la diſtingue des autres, au point

» que quand il eſt enfermé dans une
» chambre & qu'il l'entend venir, il
» reconnoît ſa marche, il s'approche
» de la porte, ſe met aux écoutes, &
» ſi elle s'en retourne ſans entrer chez
» lui, il s'en retourne triſtement & à
» pas lents. Quand on l'appelle, il
» répond par un petit cri point déſa-
» gréable, & vient promptement chez
» la perſonne qui le demande. Il ſaute
» très-légèrement & avec beaucoup de
» préciſion ; il eſt frileux & cher-
» che de préférence à ſe coucher tout
» au haut du poële ſur lequel il ſaute
» en deux ſauts ; il ne grimpe pas,
» mais il ſaute auſſi légèrement que les
» chats ſans jamais rien renverſer. Il
» aime à être tout à côté du feu, &
» comme le poële de la chambre eſt
» ce que nous nommons un *windofen*
» qu'on chauffe par une eſpèce de che-
» minée pratiquée dans le poële, &
» qu'on ferme d'une porte de fer, il
» eſt déjà arrivé qu'il s'eſt gliſſé dans
» le poële pendant que le bois y brûloit;
» & comme on avoit fermé la porte
» ſur lui, ne ſachant pas qu'il y étoit,

» il souffrit une chaleur bien violente
» pendant quelques minutes, jusqu'à
» ce qu'il mit le nez à la petite
» porte de fer qui est pratiquée dans
» la grande porte, & qu'on avoit laissée
» ouverte pour y faire entrer l'air,
» sur quoi on le fit sortir promptement:
» quoiqu'il se fût brûlé le poil des
» deux côtés, cet accident ne l'a pas
» rendu plus prévoyant, & il recherche
» encore toujours à être bien près du
» feu. Ce petit animal est extrêmement
» propre, au point qu'on l'a accoutumé
» à se servir d'un pot pour y faire
» ses ordures & y lâcher son eau;
» on remarqua que, pour se vider, il
» lui falloit un lieu commode & une
» attitude particulière, car alors il se
» dresse sur les pattes de derrière, en
» les appuyant contre un mur ou quel-
» que chose de stable, qui ne recule
» pas sous lui, & il pose les pieds de
» devant sur un bâton ou quelque
» chose d'élevé, en léchant sa bouche
» avec sa langue pendant tout le tems
» que l'opération dure. On diroit qu'il
» se décharge avec peine, & pour pro-

» fiter de l'inclination qu'il a pour la
» propreté, on lui a préparé un lieu
» commode, une espèce de chaise
» percée dont il se sert toujours.

» Il se nourrit d'herbes, de fruits,
» de patates qu'il aime beaucoup crues
» & cuites, & même il mange du bœuf
» fumé, mais il ne mange que de cette
» viande, & jamais de la crue, ni
» d'autres viandes : apparemment que
» pendant son transport par mer, on lui
» a fait connoître cette nourriture qui
» doit cependant être souvent variée, car
» il se lasse bientôt, & perd l'appétit
» lorsqu'on lui donne la même pendant
» plusieurs jours. Alors il passe une jour-
» née entière sans manger, mais le lende-
» main il répare le tems perdu ; il mange
» la mousse & l'écorce du chêne, & sait
» se glisser adroitement jusqu'au fond
» de la caisse à bois, pour l'enlever des
» bûches qui en sont encore couvertes.
» Il ne boit pas ordinairement, & ce
» n'est que lorsqu'il a mangé du bœuf
» salé qu'on l'a vu boire fréquemment.
» Il se frotte dans le sable comme les
» oiseaux pulvérateurs, pour se défaire

» de la vermine qui l'incommode, & » ce n'est pas en se vautrant comme les » chiens, les renards, mais d'une manière » toute étrangère à tout autre quadru- » pède, & exactement comme le faisan » ou la perdrix. Il est toujours très- » dispos pendant tout le cours de l'an- » née, & il me paroît être trop éveillé » pour imaginer qu'il puisse passer une » partie de l'hiver dans un état de tor- » peur comme la marmotte ou le loir. » Je ne vois pas non plus qu'il puisse » se creuser un terrier comme les mar- » mottes ou les blaireaux, n'ayant ni des » ongles crochus aux doigts, ni ceux-ci » assez forts pour un travail aussi rude. » Il ne peut que se glisser dans les cre- » vasses des rochers, pour y établir sa » demeure, & pour échapper aux oi- » seaux de proie qu'il craint beaucoup; » au moins chaque corneille que le » nôtre voit voler, lorsqu'il est assis » sur la fenêtre, place favorite pour » lui, l'alarme; il se précipite d'abord » & court se cacher dans sa loge, d'où » il ne sort que long-temps après, lors- » qu'il imagine le danger passé. Il ne mord

» pas violemment, & quoiqu'il en faſſe » des tentatives lorſqu'on l'irite, il ne » peut guère ſe défendre à coups de » dents, pas même contre le petit épa- » gneul de ſa maîtreſſe, qui jaloux des » faveurs qu'on lui prodigue, prend » quelquefois querelle avec lui. Il ne » trouve probablement en état de » liberté, ſon ſalut que dans la fuite » & dans la célérité de ſes ſauts, talens » très-utiles pour ce petit animal qui, » ſelon le rapport des voyageurs, habite » les rochers du ſud de l'Afrique. Quoi- » qu'il engraiſſe beaucoup lorſqu'on le » tient enfermé ou à l'attache, il ne » prend guere plus d'embonpoint qu'un » autre animal bien nourri, dès qu'on » lui donne pleine liberté de courir & » de ſe donner de l'exercice.



LE COCHON DE SIAM
OU DE LA CHINE (a).

L'ESPÈCE DU COCHON est, comme nous l'avons dit, l'une des plus universellement répandues ; MM. Cook & Forster l'ont trouvé aux îles de la Société, aux Marquises, aux îles des Amis, aux nouvelles Hébrides. « Il n'y a, disent-ils, » dans toutes ces îles de la mer du Sud, » que deux espèces d'animaux domestiques, le cochon & le chien. La » race des cochons est celle de la Chine » (ou de Siam); ils ont le corps & les » jambes courtes, le ventre pendant » jusqu'à terre, les oreilles droites, & » très-peu de soies. Je n'en ai jamais » mangé, dit M. Forster, qui fût aussi suc» culente, & qui eût la graisse d'un goût » aussi agréable ; cette qualité ne peut

(a) Suite de l'addition à l'article du cochon. *Supplément*, in-4.°, *volume III.*

» être attribuée qu'à l'excellente nourriture qu'ils prennent ; ils se nourrissent sur-tout de fruits à pain, frais, ou de la pâte aigrie de ce fruit, d'ignames, &c. Il y en a une grande quantité aux îles de la Société : on en voit autour de presque toutes les cabanes........ Ils-sont abondans aussi aux Marquises, & à Amsterdam, l'une des îles des Amis ; mais ils sont plus rares aux îles occidentales des nouvelles Hébrides. » (*b*)

(b) Forster, observations à la suite du second voyage de Cook, *page* 172.



LE SANGLIER

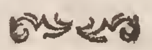
DU CAP-VERT.

Nous avons dit, dans notre troisième volume de Supplément *in-4.°*, *page* 91, que le sanglier du cap-vert, dont M. d'Aubenton a donné la description des mâchoires, nous paroissoit être le même animal que celui dont nous avons donné la figure, sous le nom de *sanglier d'Afrique*, dans le même volume de Supplément. Nous sommes maintenant bien assurés que ces deux animaux forment deux espèces très-distinctes. Elles diffèrent en effet l'une de l'autre par plusieurs caractères remarquables, sur-tout par la conformation tant intérieure qu'extérieure de la tête, & particulièrement par le défaut de dents incisives qui manquent constamment au sanglier d'Afrique, tandis qu'on en trouve six dans la mâchoire inférieure

du ſanglier du Cap-vert, & deux dans la mâchoire ſupérieure.

Le ſanglier du Cap-vert a la tête longue & le muſeau délié, au lieu que celui d'Afrique ou d'Ethiopie a le muſeau très-large & aplati. Les oreilles ſont droites, relevées & pointues; les ſoies qui les garniſſent ſont très-longues, ainſi que celles qui couvrent le corps particulièrement ſur les épaules, le ventre & les cuiſſes où elles ſont plus longues que par-tout ailleurs. La queue eſt menue, terminée par une groſſe touffe de ſoies, & ne deſcend que juſqu'à la longueur des cuiſſes. On le rencontre non-ſeulement au Cap-vert, mais ſur toute la côte occidentale de l'Afrique, juſqu'au Cap de Bonne-eſpérance (*a*). Il paroît que c'eſt cette eſpèce de ſanglier que M. Adanſon a vue au Sénégal, & qu'il a déſignée ſous le nom de *très-grand ſanglier d'Afrique.*

(*a*) M. Pennant, *Hiſtoire naturelle des quadrupèdes, volume I,* in-4.°, *page* 132.



ADDITION

A L'ARTICLE DU PÉCARI.

JE SUIS maintenant assuré par plusieurs témoignages, qu'il existe en effet deux espèces distinctes dans le genre des pécaris ou tajacus : la plus grande espèce est celle dont nous avons donné la figure, *tome X, in-4.°, planches III & IV;* mais nous n'avons pas encore pu nous procurer un seul individu de la seconde espèce. On nomme cet animal *patira*, & il est en général beaucoup plus petit que le pécari. Les patiras ont dans leur jeunesse une bande noire tout le long de l'épine du dos ; mais ils deviennent bruns & presque noirs sur tout le corps, à mesure qu'ils vieillissent. Les patiras vont, ainsi que les pécaris, par grandes troupes, & on les chasse de même; la seule différence, indépendamment de la grandeur, qui soit bien remarquable entre ces deux espèces si voisines l'une de l'autre, c'est

que le patira a les jambes ſenſiblement plus menues que le pécari ; mais comme ils ne ſe mêlent point enſemble, quoique habitans les mêmes terres, on doit les regarder comme deux eſpèces ou du moins comme deux races très-diſtinctes ; & ces deux eſpèces ou races ſont les ſeules qui ſoient bien conſtatées. Il nous eſt arrivé pour le cabinet du Roi une peau bourrée d'un jeune pécari âgé de trois ſemaines, qui eſt beaucoup plus petit qu'un cochon de lait de même âge, & dont les couleurs ſont bien plus foibles que celles du pécari adulte, auquel il reſſemble par tous les autres caractères.



ADDITION

A L'ARTICLE DE L'ÉLAN.

Nous donnons ici (*planche LXXX*) la figure de l'élan mâle que l'on a vu vivant à la foire Saint-Germain en 1784; il n'avoit pas encore trois ans. Les dagues de son bois n'avoient que deux pouces, les dernières étoient tombées dans le commencement de janvier de la même année; & comme il m'a paru nécessaire de donner une idée de ce même bois, lorsque l'animal est adulte, j'ai fait représenter sa tête surmontée du bois figuré dans la *planche III* du *volume XII.* Ce jeune animal avoit été pris à 50 lieues au-delà de Moscou; & au rapport de son conducteur, sa mère étoit une ou deux fois plus grande qu'il ne l'étoit à cet âge de trois ans. Il étoit déjà plus grand qu'un cerf, & beaucoup plus haut monté sur ses jambes; mais

il n'a point



veuve Tardieu Sc.

L'ÉLAN .

il n'a point la forme élégante du cerf, ni la poſition noble & élevée de ſa tête. Il ſemble que ce qui oblige l'élan à porter la tête baſſe, c'eſt qu'indépendamment de la peſanteur de ſon large bois, il a le cou fort court. Dans le cerf, le train de derrière eſt plus haut que celui de devant; dans l'élan, au contraire, le train de devant eſt le plus haut, & ce qui paroît encore augmenter la hauteur du devant de ſon corps, c'eſt une groſſe partie charnue qu'il a ſur le dos, au-deſſus des épaules, & qui eſt couverte de poils noirs.

Les jambes ſont longues & d'une forme légère, les boulets larges, ſurtout ceux de derrière; les pieds ſont très-forts, & les ſabots qui ſont noirs ſe touchent par leur extrémité, qui eſt menue & arrondie. Les deux ergots des pieds de devant ont deux pouces neuf lignes de longueur; ils ſont longs, droits & plats, & ne ſe touchent point, mais leur extrémité touche preſque à terre. Ceux des pieds de derrière ont de longueur en ligne droite, deux pouces neuf lignes; ils ſont plats, courbes,

élevés au-dessus de terre de deux pouces cinq lignes, & se touchent derrière le boulet. La queue est très-courte & ne forme qu'un tronçon couvert de poils.

La tête est d'une forme longue, un peu aplatie sur les côtés; l'os frontal forme un creux entre les yeux; le nez est un peu bombé en dessus; le bout du nez est large, aplati & faisant un peu gouttière au milieu; le nez & les naseaux sont grisâtres. La bouche a d'ouverture en ligne droite quatre pouces trois lignes; il y a huit incisives dans la mâchoire inférieure, & il n'y en a point dans la supérieure.

L'œil est saillant, l'iris d'un brun-marron; la prunelle, lorsqu'elle est à demi-fermée, forme une ligne horizontale; la paupière supérieure est arquée & garnie de poils noirs; l'angle antérieur de l'œil est ouvert, il forme, en se prolongeant, une espèce de larmier. L'oreille est grande, élevée & finit en pointe arrondie; elle est d'un brun-noirâtre en dessus, & garnie en dedans de grands poils grisâtres à la

partie ſupérieure, & bruns-noirâtres à l'inférieure.

On remarque au-deſſous des mâchoires un grand flocon de poil noir; le cou eſt large, court & couvert de grands poils noirâtres ſur la partie ſupérieure, & gris rouſſâtres à l'inférieure.

La couleur du corps de ce jeune animal étoit d'un brun foncé mêlé de fauve & de gris; elle étoit preſque noire ſur les pieds & le paturon, ainſi que ſur le cou & la partie charnue au-deſſus des épaules. Les plus longs poils avoient cinq pouces dix lignes; ſur le cou, ils avoient ſix pouces ſix lignes; ſur le dos, trois pouces : ceux du corps étoient gris à leur racine, bruns dans leur longueur, & fauves à leur extrémité.

Les dimenſions ſuivantes ſont celles qu'avoit ce jeune élan à la fin de mars 1784.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps meſuré en ligne droite, depuis le bout du muſeau jusqu'à l'anus.	6	2	4
Longueur ſuivant la courbure du corps.	7	8	»
Hauteur du train de devant.	4	10	9

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Hauteur du train de derrière..	4	9	2
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine du bois........	1	4	3
Longueur du bout du museau jusqu'à l'occiput........	1	9	7
Longueur du bout du museau à l'œil................	"	11	3
Circonférence du museau prise derrière les naseaux......	1	6	1
Contour de la bouche........	1	2	2
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.....	"	11	3
Distance entre les naseaux en bas..................	"	3	4
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes................	"	"	11
Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres......	1	2	8
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre................	"	1	6
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille..............	"	3	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite..........	"	6	10
Circonférence de la tête prise au-devant du bois.......	2	2	4
Distance entre les deux dagues du bois...............	"	4	7
Distance entre le bois & les oreilles................	"	1	11
Longueur des oreilles........	"	10	"

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la baſe meſurée ſur la courbure extérieure.	//	7	6
Diſtance entre les deux oreilles.	//	4	8
Longueur du cou............	1	1	8
Circonférence près de la tête..	2	//	3
Circonférence près des épaules.	2	9	10
Hauteur des épaules.........	3	10	9
Circonférence du corps priſe derrière les jambes de devant................	4	4	8
Circonférence à l'endroit le plus gros................	5	1	3
Circonférence devant les jambes de derrière............	4	9	3
Diſtance du deſſous du ventre à terre................	2	7	5
Longueur du tronçon de la queue	//	1	8
Circonférence de la queue à ſon origine............	//	3	6
Longueur du canon dans les jambes de devant.......	//	10	9
Circonférence à l'endroit le plus mince	//	4	9
Circonférence du boulet......	//	9	3
Longueur du paturon	//	3	10
Circonférence du paturon.....	//	8	9
Longueur de la jambe depuis la rotule juſqu'au jarret.....	1	5	7
Circonférence de la cuiſſe près du ventre.............	1	4	3
Longueur du canon..........	1	8	//
Circonférence du canon......	//	9	3

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur des ergots..........	"	2	9
Hauteur des sabots...........	"	2	3
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant...............	"	7	6
Longueur dans les pieds de derrière..................	"	7	3
Largeur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant..............	"	4	1
Largeur dans les pieds de derrière..................	"	3	4
Distance entre les deux sabots..	"	"	6
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant..............	"	10	10
Circonférence prise sur les pieds de derrière..............	"	9	10



SUITE
DE LA NOUVELLE ADDITION
A L'ARTICLE DE L'ELAN.

Plusieurs voyageurs ont prétendu qu'il existe, dans l'Amérique septentrionale, des élans d'une taille beaucoup plus considérable que celle des élans d'Europe, & même de ceux qu'on trouve le plus communément en Amérique. M. Dudley (*a*) qui a envoyé à la Société royale de Londres, une très-bonne description de l'orignal, dit que ses chasseurs en tuèrent un qui étoit haut de plus de dix pieds.

Josselyn (*b*) assure qu'on a trouvé dans l'Amérique septentrionale des élans de douze pieds de haut. Les

(a) Dudley, *Transact. phil. année* 1721, *n.*° 368.
(b) Josselyn's, *Voy.* New. Engl. 88.

voyageurs qui ont parlé de ces élans giganteſques, donnent ſix pieds de longueur à leur bois; & ſuivant Joſſelyn, les extrémités des deux perches ſont éloignées l'une de l'autre de deux braſſes ou de dix à onze pieds; la Hontan dit qu'il y a des bois d'élan d'Amérique qui pèſent juſqu'à trois & quatre cens livres (*c*). Tous ces récits peuvent être exagérés, ou n'être fondés que ſur les rapports infidèles des Sauvages, qui prétendent qu'il exiſte à ſept ou huit cens mille au ſud-oueſt du fort d'Yorck une eſpèce d'élan beaucoup plus grande que l'eſpèce ordinaire, & qu'ils appellent *waskeſſer*; mais ce qui cependant pourroit faire préſumer que ces récits ne ſont pas abſolument faux, c'eſt qu'on a trouvé en Irlande une grande quantité d'énormes bois foſſiles que l'on a attribués aux grands élans de l'Amérique ſeptentrionale dont Joſſelyn a parlé (*d*), parce qu'aucun autre animal connu ne peut être ſuppoſé avoir porté

(*c*) *Voy.* N. America, i, 57.
(*d*) Joſſelyn's, *Voy.* New. Engl. 88.

des bois auſſi grands & auſſi peſans. Ces bois diffèrent de ceux des élans d'Europe, ou des élans ordinaires d'Amérique, en ce que les perches ſont en proportion plus longues ; elles ſont garnies d'andouillers plus larges & plus gros, ſur-tout dans les parties ſupérieures. Un de ces bois foſſiles, compoſé de deux perches, avoit cinq pieds cinq pouces de longueur depuis ſon inſertion dans le crâne, juſqu'à la pointe; les andouillers avoient onze pouces de longueur ; l'empaumure dix-huit pouces de largeur, & la diſtance entre les deux extrémités étoit de ſept pieds neuf pouces : mais cet énorme bois étoit cependant très-petit en comparaiſon des autres qui ont été trouvés également en Irlande. M. Wright a donné la figure d'un de ces bois qui avoit huit pieds de long, & dont les deux extrémités étoient diſtantes de quatorze pieds. Ces très-grands bois foſſiles ont peut-être appartenu à une eſpèce qui ne ſubſiſte plus depuis long-tems, ni dans l'ancien ni dans le nouveau monde; mais s'il exiſte encore des individus ſemblables à

ceux qui portoient ces énormes bois ; l'on peut croire que ce ſont les élans que les Indiens ont nommés *waskeſſer* ; & dès-lors les récits de M. Dudley, de Joſſelyn & de la Hontan, ſeroient entièrement confirmés.



NOUVELLE ADDITION

AUX ARTICLES DU CERF

ET DU CHEVREUIL.

Nous devons ajouter aux faits que nous avons rapportés dans l'hiſtoire naturelle de ces animaux, & dans le troiſième volume de Supplément, quelques autres faits intéreſſans qui m'ont été communiqués par M. le comte de Mellin, chambellan de Sa Majeſté Pruſſienne, qui joint beaucoup de connoiſſances à un diſcernement excellent, & qui s'eſt occupé en obſervateur habile & en chaſſeur infatigable, de tout ce qui a rapport aux animaux ſauvages du pays qu'il habite : voici ce qu'il m'a écrit au ſujet du cerf & du chevreuil, par ſa lettre datée du château d'Anizow, près Stettin, le 5 novembre 1784.

« Vous dites, M. le Comte, dans

» votre histoire naturelle du cerf, » *tome II, page 113*, de votre édition » in-12: *La disette retarde donc l'accroisse*» *sement du bois, & en diminue le volume* » *très-considérablement; peut-être même* » *ne seroit-il pas impossible, en re*» *tranchant beaucoup la nourriture, de* » *supprimer entièrement cette production,* » *sans avoir recours à la castration.* Ce » cas est arrivé, Monsieur, & je puis vous » dire que votre supposition a été plei» nement vérifiée. Un cerf fut tué de » nuit au clair de la lune, dans un » jardin, au mois de janvier. Le chas» seur qui lui avoit porté le coup, le » prit pour une vieille biche, & fut » très-surpris en l'approchant, de le » reconnoître pour un vieux cerf, mais » qui n'avoit pas de bois : il examina » d'abord les daintiers qui étoient en bon » état; mais, en approchant de la tête, » il vit que la mâchoire inférieure avoit » été emportée en partie par un coup » de fusil long-tems auparavant. La » blessure en étoit guérie, mais la dif» ficulté qu'avoit eue le cerf de prendre » sa nourriture, l'avoit privé de toute

» surabondance, & avoit absolument
» retranché la production du bois. Ce
» cerf étoit d'une si grande maigreur,
» qu'il n'avoit que la peau & les os,
» & son bois une fois tombé, il ne
» lui avoit plus été possible d'en repro-
» duire un autre; les couronnes étoient
» absolument sans refaits, & simple-
» ment recouvertes d'une peau veloutée,
» comme elles le sont les premiers jours
» que le cerf a mis bas. Ce fait, peut-
» être unique, est très-rare; il est arrivé
» dans le voisinage de mes terres que
» j'habite, & pourroit être attesté juri-
» diquement si on le demandoit. »

Dans une lettre postérieure, M. le comte de Mellin me fait part de quelques expériences qu'il a faites en retranchant le bois des cerfs, ce qui les prive, comme la castration, de la puissance d'engendrer.

« Il est clairement démontré que les
» daintiers & une surabondance de nour-
» riture sont la cause de l'accroissement
» du bois du cerf & de tous les ani-
» maux qui portent du bois, & qu'ainsi
» le bois est l'*effet*, & les daintiers & la

» surabondance la *cause*. Mais qui eût
» imaginé que dans le cerf il y eût une
» réaction de l'effet à la cause, & que
» si l'on coupoit le bois du cerf d'abord
» après qu'il est refait, c'est-à-dire, avant
» le rut, on détruiroit en lui, pour cette
» année, les moyens de se reproduire ?
» & cependant il n'y a rien de plus
» vrai. J'en ai été convaincu cette an-
» née par une observation très-remar-
» quable : j'avois enfermé, en 1782,
» dans un parc de daims que j'ai à côté
» de mon château, un cerf & une biche,
» tous les deux du même âge, & qui
» tous deux étoient parfaitement appri-
» voisés. L'étendue du parc est assez
» considérable, & malgré les daims qui
» y sont, l'abondance de nourriture y
» est si grande, que le cerf immédiate-
» ment après la chûte des dagues, refit
» un bois (en 1782) de dix cors, por-
» tant cinq andouillers sur chaque
» perche. Cependant ce cerf devint
» dangereux pour ceux qui se prome-
» noient dans mon parc, & cela m'en-
» gagea à lui faire scier les perches tout
» au-dessous du premier andouiller ;

» d'abord après qu'il eut touché au bois.
» En automne, ce cerf entra en rut;
» raya fortement, couvrit la biche & se
» comporta comme un vieux cerf;
» mais la biche ne conçut point. L'année
» suivante, en 1783, le cerf porta un
» bois plus fort que le précédent, je
» le fis scier de même: ce cerf entra
» encore en rut, mais ses accouple-
» mens ne furent pas prolifiques. La
» biche, qui n'avoit jamais porté,
» n'étoit entrée dans le parc que lors-
» que le cerf avoit perdu ses premières
» dagues, le seul bois que je ne lui
» avois pas fait couper. La troisième
» année, 1784, le cerf étoit plus
» grand & plus fort que le plus
» vieux cerf de mes forêts, & portoit
» un bois de six andouillers sur chaque
» perche, que je fis encore scier; &
» quoiqu'il entrât en rut, il ne pro-
» duisit rien encore. Cela m'engagea
» à lui laisser son bois l'année suivante
» 1785, parce que l'état de vigueur
» dans lequel lui & la biche se trou-
» vèrent, me fit douter que peut-être
» leur stérilité pouvoit provenir de ce

» que je lui avois fait toujours couper
» le bois, & l'effet m'aſſura que j'avois
» eu raiſon; car l'automne paſſé, je
» m'aperçus que la biche ne ſouffrit
» que peu de tems les approches du
» cerf. Elle conçut, & j'en ai eu cette
» année, en 1786, un faon qui vit
» encore, & qui eſt gros & vigoureux;
» mais pour la biche, je l'ai perdue
» cette année pendant le rut, le cerf
» lui ayant fait une bleſſure d'un coup
» d'andouiller, dont elle eſt morte
» quelques ſemaines après. »

Je n'ai parlé dans l'hiſtoire naturelle du chevreuil que de deux races, l'une fauve ou plutôt rouſſe, plus grande que la ſeconde, dont le pelage eſt d'un brun plus ou moins foncé; mais M. le comte de Mellin m'a donné connoiſſance d'une troiſième race dont le pelage eſt abſolument noir.

« En parlant du pelage du chevreuil,
» m'écrit cet illuſtre obſervateur, vous
» ne nommez pas l'*exactement noir*,
» quoique dans le *Supplément, tome V,*
» *page 201, édition* in-12, vous faites
» mention d'un chevrillard tout blanc.

» Cela me fait croire qu'*une variété*
» *constante de chevreuil tout noir* vous est
» peut-être inconnue; elle subsiste cependant
» dant dans un très-petit canton de
» l'Allemagne, & nulle part ailleurs.
» C'est dans une forêt nommée la *Lucie*,
» du comté de Dannenberg, appartenant
» nant au roi d'Angleterre, comme
» duc de Lunebourg, que ces chevreuils
» se trouvent. Je me suis adressé au
» grand-maître des forêts de Dannenberg
» berg pour avoir de ces chevreuils
» dans mon parc, & voici ce qu'il me
» répond. *Les chevreuils noirs sont absolument*
» *solument de la même grandeur, & ont*
» *les mêmes qualités que les fauves ou*
» *les bruns : cependant c'est une variété*
» *qui est constante, & je crois que c'est le*
» *chevreuil & non la chevrette qui donne*
» *la couleur au faon (j'ai fait la même*
» *observation sur le daim); car j'en ai*
» *vu de noirs qui avoient des faons*
» *fauves. J'ai observé qu'en 1781 une*
» *chevrette noire avoit deux faons, l'un*
» *fauve & l'autre noir; une chevrette*
» *fauve avoit deux faons noirs; une*
» *autre chevrette fauve avoit un faon*

» *noir, & deux chevrettes noires, en*
» *revanche, deux faons fauves. Il y en*
» *a qui ne sont que noirâtres, mais la*
» *plupart sont noirs comme du charbon.*
» *Entr'autres il y a un chevreuil, le plus*
» *beau de son espèce, qui a le pelage noir*
» *comme de l'encre de la Chine, & le*
» *bois de couleur jaune. Au reste, j'ai*
» *fait bien des tentatives pour en élever,*
» *mais inutilement; ils sont tous morts;*
» *au lieu que les faons fauves qu'on m'a*
» *apportés ont été élevés heureusement. Je*
» *conclus de-là que le chevreuil noir a le*
» *tempérament plus délicat que les*
» *fauves.....* » Quelle peut être la cause
» d'une variété si constante, & cepen-
» dant si répandue? »



ADDITION

A L'ARTICLE DU RENNE.

Extrait de la lettre de M. le comte de Mellin, chambellan du roi de Prusse, datée du château d'Anizow, près Stettin, le 15 novembre 1784.

« J'ai encore l'honneur de communi-
» quer à M. le Comte la gravure d'un
» renne mâle, que j'ai peint d'après
» nature : celle de la femelle & du faon,
» je l'attends tous les jours de mon gra-
» veur, j'aurai l'honneur de vous en en-
» voyer un exemplaire, si vous le de-
» sirez. Le renne, lorsque je l'ai peint,
» n'avoit que deux ans, & portoit son
» second bois : c'est pourquoi il n'est pas
» encore si large d'empaumure, & chargé
» de tant de chevilles ou de cornichons
» que ceux que ces mêmes rennes por-
» tent présentement. Il faut aussi re-
» marquer que le graveur a fait une

» faute en donnant à la barbe pendante
» du renne, la figure d'une crinière
» qu'on diroit descendre du côté op-
» posé. Si je puis, Monsieur, vous faire
» plaisir par des miniatures peintes en
» couleur d'après nature, de ces animaux,
» que j'ai faites avec beaucoup de soin,
» je vous les enverrai avec bien de la
» satisfaction...... S. A. S. M.gr le
» margrave de Brandebourg Schwedt
» Frédéric Henri, cousin du roi de
» Prusse, en a fait venir de la Suède
» & de la Russie, & m'a donné la
» permission de les dessiner, de les
» mesurer & de les observer. J'ai
» publié dans les mémoires de la So-
» ciété de Berlin, en allemand, les
» observations que j'ai faites, & j'ai
» l'honneur de vous en communiquer
» la substance. Il y a, comme vous le
» remarquez, M. le Comte, dans le
» *tome V, page 212, de votre Sup-*
» *plément, édition* in-12, deux espèces
» ou plutôt deux variétés, l'une beau-
» coup plus grande que l'autre, du
» renne; je les connois toutes les deux.
» La différence entre ces deux espèces

» est aussi remarquable qu'entre le cerf
» & le daim. Les grands rennes qui
» sont de la taille de nos cerfs, furent
» envoyés de la province *Mezeu*, dans
» le gouvernement d'Archangel, pro-
» vince renommée pour avoir les plus
» beaux & les plus grands rennes de
» toute la Russie : ce sont deux mâles
» & deux femelles. Deux femelles & un
» mâle vinrent de la Suède, qui n'étoient
» guère plus grands que nos daims,
» c'est-à-dire, les rennes femelles, car
» le mâle n'est pas parvenu jusqu'ici,
» étant mort sur le vaisseau. Voici
» quelques dimensions principales qui
» vous feront voir d'un coup-d'œil com-
» bien les rennes de Russie surpassent
» en grandeur ceux de Suède. »

	RENNES de RUSSIE.						RENNE de SUÈDE.		
	MÂLE.			FEMELLE.			FEMELLE.		
	Pieds	Pouc.	Lig.	Pieds.	Pouc.	Lig.	Pieds.	Pouc	Lig
Longueur du corps en ligne droite, depuis le museau jusqu'à l'anus...	6	2	4	5	8	0	4	8	3
Hauteur du train de devant........	3	10	6	3	5	8	2	10	6
Hauteur du train de derrière........	3	7	7	3	5	3	2	11	0
Circonférence du corps mesuré devant les cuisses..	3	9	8	3	8	3	2	11	6
Circonférence du corps au milieu.	5	3	0	4	9	0	3	4	0
Circonférence du corps derrière les épaules........	4	4	0	3	5	6	3	0	0
Longueur de la tête jusqu'à l'origine du bois........	1	4	0	1	1	5	1	0	0
Circonférence du museau prise derrière les naseaux.	1	1	3	0	11	0	0	9	0
Longueur du cou..	1	1	7	1	4	10	1	1	0
Circonférence derrière la tête....	2	4	4	1	4	1	1	2	0
Circonférence devant les épaules.	3	0	6	2	2	9	1	5	0

« Ce qui eſt très-remarquable, & » dont cependant aucun naturaliſte ne » fait mention, c'eſt que les faons des » rennes ont d'abord en naiſſant des » boſſettes, & qu'âgés de quinze jours, » ils ont déjà de petites dagues longues » d'un pouce, de manière qu'ils touchent » au bois peu de tems après leur mère. » Les faons des rennes de Ruſſie avoient » le bois long d'un pied, & chaque » perche avoit trois andouillers, au » lieu que ceux de Suède ne portoient » que des dagues moins longues, qui » ſe ſéparoient au bout en deux andouil- » lers. La figure du daim de Groënland » que donne M. Edwards, me paroît » être celle d'un faon de trois mois, à » la couleur près qui eſt toute diffé- » rente. Il eſt ſingulier que les fe- » melles qui étoient pleines en arri- » vant, & qui depuis trois ans qu'elles » ſont à Schwedt, ont mis bas chaque » année un faon, n'ont produit que des » femelles; ainſi, je ne ſaurois dire ſi » les faons mâles portent des bois plus » longs & plus chargés d'andouillers » que les femelles, mais on peut le ſup-

» poser en jugeant de la grande diffé-
» rence qu'il y a entre le bois du mâle
» & celui de la femelle. Les faons
» naissent aux mois de juin & de juillet,
» & ne portent pas de livrée ; ils sont
» bruns, plus foncés sur le dos, &
» plus roux aux pieds, au cou & au
» ventre ; cependant cette couleur se
» noircit tous les jours, & au bout de
» six semaines, ils ont le dos, les
» épaules, les côtés, le dessus du cou,
» le front & le nez d'un gris noir ; le
» reste est jaunâtre, & les pieds fauves.
» J'ai dit que les faons touchent au
» bois d'abord après leur mère ; cela
» arrive au mois d'octobre, & c'est
» aussi alors que le rut commence.

» Les rennes mâles poursuivent long-
» tems les femelles avant d'en pouvoir
» jouir. Les femelles Russes entroient
» en rut quinze jours plutôt que les
» femelles de Suède ; il y eut même
» une femelle des faons Russes qui,
» quoiqu'âgée à peine de cinq mois,
» souffrit au commencement de novem-
» bre les approches du mâle, & mit
» bas l'année suivante un faon aussi
» grand

» grand que les autres. Cela prouve
» que le développement des parties
» de la génération du renne eſt plus
» prompt que dans aucun autre animal
» de cette grandeur ; peut-être auſſi
» la plus grande chaleur de notre
» climat, & la nourriture abondante
» dont ils jouiſſent, a hâté l'accroiſſe-
» ment de ces rennes. Cependant le bois
» que portent les rennes femelles à l'âge
» de cinq mois, n'indiqueroit-il pas
» une ſurabondance de molécules orga-
» niques, qui peut occaſionner un
» développement plus prompt des parties
» de la génération ? il ſe peut même que
» les faons mâles ſoient en état d'en-
» gendrer au même âge. Le compor-
» tement du renne mâle que j'obſer-
» vois pendant le rut, reſſembloit plus
» à celui du daim qu'à celui du cerf.
» En s'approchant de la femelle, il la
» careſſoit de ſa langue, hauſſoit la tête
» & rayoit comme le daim, mais d'une
» voix moins forte, quoique plus rau-
» que. Il gonfloit en même-tems ſes
» groſſes lèvres, &, en en faiſant échap-
» per l'air, il les faiſoit trembloter

» contre les gencives ; alors il baissoit
» les jarrets des pieds de derrière, &
» je crus qu'il couvriroit ainsi la femelle
» qui sembloit aussi l'attendre : mais
» au lieu de cela, il fit jaillir beau-
» coup de semence sans bouger, après
» quoi il étoit pendant quelques mi-
» nutes comme perclus des pieds de
» derrière, & marchoit avec peine.
» Jamais je ne l'ai vu couvrir de jour,
» mais c'étoit toujours la nuit; il s'y
» prêtoit lentement & point en fuyant,
» comme les cerfs & les daims qui,
» ainsi que je l'ai souvent observé dans
» mes bois & dans mon parc, sautent
» sur les biches tout en courant, en
» les arrêtant & les serrant quelquefois
» si rudement des pieds de devant,
» qu'ils leur enfoncent les ergots à tra-
» vers la peau, & mettent leurs côtés
» en sang. Le rut commence à la mi-
» octobre, & finit à la fin du mois de
» novembre. Les rennes mâles ont pen-
» dant ce temps une odeur de bouc
» extrêmement forte.

» On a fait des tentatives infructueuses
» pour faire couvrir des biches ou des
» daims par le renne. Le premier renne,

» qui vint à Schwedt, fut pendant plu-
» ſieurs années ſans femelles, & comme
» il parut reſſentir les impreſſions du
» rut, on l'enferma avec deux biches
» & deux daines dans un parc, mais il
» n'en approchoit pas. On lui préſenta
» des vaches l'année ſuivante qu'il re-
» fuſa conſtamment, quoiqu'il attaquât
» des femmes, & que plus il avançoit
» en âge, plus il devenoit furieux
» pendant le rut. Il donne non-ſeule-
» ment des coups violens du haut de
» ſon bois, mais il frappe plus dan-
» gereuſement des pieds de devant. Je
» me ſouviens qu'un jour le renne étant
» ſorti de la ville de Schwedt, & ſe
» promenant par les champs, il fut
» attaqué par un gros chien de boucher;
» mais lui, ſans s'épouvanter ſe cabra &
» donna des pieds de devant un coup
» ſi violent au chien, qu'il l'aſſomma
» ſur la place. Il n'avoit pas de bois
» dans ce temps-là. Le bois tombe aux
» mâles vers Noël & au commence-
» ment de l'année, ſelon qu'ils ſont
» plus ou moins vieux, & ils l'ont refait
» au mois d'août; les femelles au con-

» traire muent au mois de mai, & » elles touchent au bois au mois » d'octobre; elles ont donc leur bois » tout refait au bout de cinq mois, » au lieu que les mâles y emploient » huit mois : aussi les mâles, passé cinq » ans, ont des bois d'une longueur » prodigieuse; les surandouillers ont » des empaumures larges, ainsi que le » haut des perches, mais il est moins » gros & plus cassant que celui du cerf » ou du daim. C'est peut-être aussi » pour le garantir d'autant plus lors-» qu'il est encore tendre, que la nature » l'a recouvert d'une peau beaucoup plus » grosse que celle du refait du cerf; car » le refait du renne est beaucoup plus » gros que celui du cerf, & cependant » lorsqu'il a touché au bois, les perches » en sont bien plus minces. Le renne » ne peut guère blesser des andouil-» lers comme le cerf, mais il frappe » des empaumures du haut en bas, ce » que Gaston Phœbus a déjà très-bien » observé dans la description qu'il » donne du rangier, *page 97 de la* » *Vénerie de Dufouilloux*..... Tous » ceux qui ont donné l'histoire du

» renne, prétendent que le lait qu'on
» tire des femelles ne donne pas de
» beurre ; cela dépend, je crois, ou de
» la nourriture, ou de la manière de
» traiter le lait. Je fis traire à Schwedt
» les rennes, & trouvai le lait excel-
» lent, ayant un goût de noix ; j'en
» pris avec moi dans une bouteille pour
» en donner à goûter chez moi, & fus
» très-surpris de voir à mon arrivée que
» le cahotement de ma voiture, pen-
» dant trois heures de chemin qu'il faut
» faire pour venir de Schwedt à mon
» château, avoit changé ce lait en
» beurre; il étoit blanc comme celui
» de brebis, & d'un goût admirable.
» Je crois donc, fondé sur cette expé-
» rience, pouvoir assurer que le lait de
» renne donne de très bon beurre s'il est
» battu d'abord après avoir été tiré ;
» car ce n'est que de la crême toute
» pure. En Suède, on prétend que le
» lait de renne a un goût rance & dé-
» sagréable ; ici j'ai éprouvé le con-
» traire ; mais en Suède, la pâture est
» très-inférieure à celle d'Allemagne ;
» ici, les rennos paissent sur des prai-

» ries de trefles, & on les nourrit d'orge,
» car l'avoine, ils l'ont constamment
» refusée; ce n'est que rarement qu'on
» leur donne du *lichen rangiferinus* qui
» croît ici en petite quantité dans nos
» bois, & ils le mangent avidement.
» J'ai remarqué que le craquement que
» les rennes font entendre en marchant,
» n'est formé que par les pinces des
» sabots qui se choquent, & par
» les ergots qui frappent contre les
» sabots. On peut s'en convaincre aisé-
» ment en mettant un linge entre les
» pinces des sabots, & en enveloppant
» les ergots de même; alors tout cra-
» quement cesse. Je crus, comme tout
» le monde, que ce craquement se
» formoit entre le boulet & le genou,
» quoique cela ne me parût guère pos-
» sible; mais un cerf apprivoisé que j'ai
» dans mon parc, me fit entendre un
» craquement pareil, quoique plus
» sourd, lorsqu'il me suivoit sur la pe-
» louse ou sur le gravier, & je vis très-
» distinctement en l'observant de près,
» que c'étoient les pinces des sabots qui,
» en claquant l'une contre l'autre, for-

» moient ce craquement. En réitérant » cette obſervation ſur les rennes, je » me ſuis convaincu qu'il en eſt tout de » même avec eux. Je remarque auſſi » que, ſans marcher, ils font entendre le » même craquement, lorſqu'on leur » cauſe quelque ſurpriſe ou quelque » crainte en les touchant ſubitement; » mais cela provient de ce qu'en ſe » tenant debout, ils ont toujours les » ſabots éloignés & diſtinctement ſé» parés; & que, dès qu'ils s'effraient » ou qu'ils lèvent le pied pour mar» cher, ils joignent ſubitement les » pinces du ſabot & craquent. Au » reſte, c'eſt un événement très-re» marquable, pour un Naturaliſte que » ces rennes ſe conſervent & ſe mul» tiplient dans un pays où la tempéra» ture du climat eſt bien plus douce » que dans leur patrie; dans un pays » où les neiges ne ſont pas fréquentes » & les hivers bien moins rudes, tan» dis qu'on a déjà tenté inutilement, » depuis le ſixième ſiècle, de les na» turaliſer en Allemagne, quoiqu'alors » le climat fût bien plus rude & les

» hivers plus rigoureux. Le roi Frédé-
» ric I de Prusse en reçut de Suède,
» qui moururent quelques mois après
» leur arrivée, & cependant dans ce
» tems-là il y avoit dans la Poméranie
» & dans la Marche, ainsi qu'aux en-
» viron de Berlin, beaucoup plus de
» marais & bien plus de bois, & il y
» faisoit par cette raison beaucoup plus
» froid qu'à présent. Il y a présente-
» ment cinq ans que ces rennes sub-
» sistent & se multiplient à Schwedt;
» & étant voisin de cette petite ville,
» & S. A. R. me permettant de venir
» souvent chez elle, j'ai eu de fréquentes
» occasions de les voir & de les observer,
» & tout ce que j'ai eu l'honneur de
» vous dire, au sujet de ces rennes, est
» le fruit de ces observations fréquem-
» ment réitérées. »



ADDITION

A L'ARTICLE DU RENNE.

Extrait d'une lettre de M. le chevalier de Buffon à M. le comte de Buffon. Lille, 30 mai 1785.

« Il vient d'arriver ici trois-rennes ;
» dont un mâle âgé de six ans, une
» femelle âgée de trois ans, & une pe-
» tite femelle âgée d'un an. L'homme
» qui les conduit & qui les montre pour
» de l'argent, assure qu'il les a achetés
» dans une peuplade de Lapons, nom-
» mée en Suédois *Deger Forth Capel*,
» dans la province de *Wertu bollo* à
» quatre-vingt-dix milles (deux cent
» soixante-dix lieues de France) de
» *Stockolm*, & huit milles (vingt-quatre
» lieues) d'*Uma*; il les a débarqués à
» Lubeck au mois de novembre de

» l'année dernière. Ces trois jolis ani-
» maux ſont très-familiers; le jeune ſur-
» tout joue comme un chien avec ceux
» qui le careſſent; ils ſont gras, fort
» gais & ſe portent très-bien.

» J'ai comparé, le livre à la main,
» ces rennes à la deſcription que vous
» en faites; elle eſt parfaite ſur tous
» les points. Le mâle a un bois couvert
» de duvet, comme le refait du cerf;
» ce bois eſt très-chaud au toucher,
» chaque branche a dix-ſept pouces de
» longueur depuis la naiſſance juſqu'à
» l'extrémité où l'on commence à re-
» connoître deux andouillers qui ſe
» forment à tête ronde & non pointue
» comme ceux du cerf. Ces deux
» branches ſe ſéparent dans la forme
» que je vous préſente ; leur
» courbure eſt en avant; elles
» ſont uniformes & de la plus
» belle venue; les deux an-
» douillers qui ſont près de la tête,
» croiſſent en avant en ſe rapprochant
» du nez de l'animal, deviennent plats
» & larges avec ſix petits andouillers,
» le tout imitant la forme d'une main

» qui auroit ſix doigts écartés, & le reſte
» du bois produiſant beaucoup de ra-
» meaux qui croiſſent preſque tous en
» avant, autant que j'ai pu en juger
» par un deſſin très-mal fait que le
» maître de ces rennes m'a préſenté
» du dernier bois du renne qu'il a vendu
» en Allemagne. Ce bois avoit quatre
» pieds de hauteur, & peſoit vingt-ſept
» livres. L'extrémité de chaque branche
» ſe termine par de larges palettes qui
» portent de petits andouillers comme
» celles qui ſont près de la tête. La
» régularité du jeune bois que j'ai vu
» & ſa belle venue annoncent qu'il ſera
» ſuperbe.

» Ils mangent du foin dont ils choi-
» ſiſſent les brins qui portent graine; la
» chicorée ſauvage, les fruits & le pain
» de ſeigle ſont la nourriture qu'ils pré-
» fèrent à toute autre. Quand ils veulent
» boire, ils mettent un pied dans le
» ſceau & cherchent à troubler l'eau
» en la battant; ils ont tous trois le
» même uſage, & laiſſent preſque
» toujours leur pied dans le ſeau en
» buvant.

» La femelle a deux proéminences qui
» annoncent la naissance du refait, le
» petit en a de même; j'ai vu le bois de
» la femelle de l'année dernière, il n'est
» pas plus grand qu'un bois de che-
» vreuil; il est tortueux, noueux, &
» chaque branche est d'une forme très-
» irrégulière.

» J'y ai reconnu tous les caractères
» que vous désignez, le craquement des
» pieds lorsqu'ils marchent & sur-tout
» après le repos, le poil long & blan-
» châtre sous le cou, leur forme qui tient
» de celle du bœuf & du cerf, la tête sem-
» blable à celle du bœuf, ainsi que les
» yeux, la queue très-courte & semblable
» à celle du cerf, le derrière de la croupe
» blanchâtre comme sur le cerf; ce renne
» n'a dans ses mouvemens ni la pesanteur
» du bœuf, ni la légèreté du cerf, mais il
» a la vivacité de ce dernier, tempérée
» par sa forme qui n'est pas aussi svelte.
» Je les ai vus ruminans, ils se mettent à
» genoux pour se coucher, ils ont hor-
» reur des chiens, ils les fuient avec
» frayeur ou cherchent à les frapper
» avec les pieds de devant; leur poil

» eſt d'un brun fauve, ce fauve ſe dé-
» grade juſqu'au blanchâtre ſous le
» ventre, aux deux côtés du cou & der-
» rière la croupe.

» On remarque au-deſſous de l'angle
» intérieur de chaque œil une ouver-
» ture longitudinale où il ſeroit aiſé
» de faire entrer un gros tuyau de
» plume; c'eſt ſans doute le larmier de
» ces animaux.

» Les deux éperons qu'ils ont à chaque
» jambe en arrière ſont gros & aſſez
» longs pour que la corne pointue dont
» ils ſont armés, poſe à terre lorſque
» l'animal marche; les éperons s'écar-
» tent dans cette poſition, & l'animal
» marque toujours quatre pointes en
» marchant, dont les deux de derrière
» entrent de quatre à cinq lignes dans
» le ſable. Cette conformation doit leur
» être fort utile pour ſe cramponer dans
» la neige.

» Le mâle a cinq pieds ſix pouces de
» longueur depuis le bout du muſeau
» juſqu'à la naiſſance de la queue, &
» trois pieds quatre pouces de hauteur
» depuis la ſole juſqu'au garrot.

» La femelle, quatre pieds six pouces » de longueur & trois pieds de hauteur.

» Le petit, quatre pieds un pouce » de longueur & deux pieds sept pouces » de hauteur ; il croît à vue d'œil.

» Ils ont huit petites dents incisives » du plus bel émail & rangées à mer- » veille à l'extrémité antérieure de la » mâchoire inférieure, cinq molaires » de chaque côté au fond de la bouche ; » il y a un espace de quatre doigts » entre les molaires & les incisives de » chaque côté, dans lequel espace il » n'y a point de dents. La mâchoire » supérieure a de même & seulement » cinq molaires de chaque côté au » fond de la bouche, mais elle n'a » aucune incisive.

» Le tems du rut est le même que » celui du cerf, la femelle a été » couverte au mois de novembre de » l'année dernière à quatre lieues » d'Upsal.

» En voilà bien long & peut-être » beaucoup trop sur des animaux que » vous connoissez mieux que moi » sans les avoir vus ; mais, comme il

» n'en a point paru jusqu'ici de vivans
» en France, j'ai pensé que mes
» observations pourroient vous être
» agréables, &c. »



NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DE LA GIRAFFE.

LORSQUE nous avons donné la première addition à l'article de cet animal dont la hauteur ſurpaſſe celle de tous les autres animaux quadrupèdes, nous n'avions pu recueillir encore que des notions imparfaites, tant par rapport à ſa conformation, qu'à ſes habitudes. Avec quelque ſoin que nous euſſions comparé tout ce qui a été écrit au ſujet de la giraffe par les anciens naturaliſtes & les modernes, nous ignorions encore ſi elle portoit ſur la tête des bois ou des cornes, & quoique la figure que nous avons donnée de cet animal dans notre *troiſième volume de Supplément*, in-4.°, ſoit moins défectueuſe qu'aucune de celles que l'on avoit publiées avant nous, cependant nous avons reconnu qu'elle n'eſt point exacte



LA GIRAFFE.



SQUELETTE DE LA GIRAFFE.

à plusieurs égards. M. Gordon, observateur très-éclairé que nous avons cité plusieurs fois avec éloge, a fait un second voyage dans l'intérieur de l'Afrique méridionale; il a vu & pris plusieurs giraffes, & les ayant examinées avec attention, il en a envoyé à M. Allamand un dessin que j'ai fait copier & graver (*planche* LXXXI); nous y joindrons plusieurs détails intéressans sur les habitudes & la conformation de cet animal si remarquable par sa grandeur.

Les giraffes se trouvent, dit-il, vers le vingt-huitième degré de latitude méridionale, dans les pays habités par des Nègres, que les Hottentots appellent *brinas* ou *briquas*; l'espèce ne paroît pas être répandue vers le sud au-delà du vingt-neuvième degré, & ne s'étend à l'est qu'à cinq ou six degrés du méridien du Cap. Les Caffres, qui habitent les côtes orientales de l'Afrique, ne connoissent point les giraffes; il paroît aussi qu'aucun voyageur n'en a vu sur les côtes occidentales de ce continent dont elles habitent seulement l'intérieur. Elles sont confinées dans les limites que nous

venons d'indiquer vers le ſud, l'eſt & l'oueſt, & du côté du nord on les retrouve juſqu'en Abyſſinie, & même dans la haute Egypte.

Lorſque ces animaux ſont debout & en repos, leur cou eſt dans une poſition verticale. Leur hauteur, depuis la terre juſqu'au-deſſus de la tête, eſt dans les adultes de quinze à ſeize pieds. La giraffe que j'ai fait repréſenter & dont la dépouille eſt dans le cabinet de M. Allamand, étoit haute de quinze pieds deux pouces; ſa longueur étoit peu proportionnée à ſa hauteur. Elle n'avoit que cinq pieds cinq pouces de longueur de corps, meſurée en droite ligne depuis le devant de la poitrine juſqu'à l'anus. Le train de devant, meſuré depuis terre juſqu'au-deſſus des épaules, avoit neuf pieds onze pouces de hauteur; mais celui de derrière n'étoit haut que de huit pieds deux pouces.

On a cru qu'en général la grande différence de hauteur qui ſe trouve entre le derrière & le devant de la giraffe, provenoit de l'inégalité de hauteur dans les jambes; mais M. Gordon a envoyé à

M. Allamand tous les os d'une des jambes de devant & d'une des jambes de derrière ; elles sont à-peu-près de la même longueur, comme on pourra le voir par les dimensions rapportées à la fin de cet article, en sorte que l'inégalité des deux trains ne peut être attribuée à cette cause, mais provient de la grandeur des omoplates & des apophyses épineuses des vertèbres du dos. L'os de l'omoplate a deux pieds de longueur, & les premières apophyses épineuses sont longues de plus d'un pied, ce qui suffit pour que le train de devant soit plus élevé que celui de derrière d'environ un pied huit à neuf pouces, comme on peut le voir dans le squelette de cet animal que nous donnons ici (*planche* LXXXII).

La peau de la giraffe est parsemée de taches rousses ou d'un fauve foncé sur un fond blanc. Ces taches sont très-près l'une de l'autre ; & de figure romboïdale ou ovale & même ronde. La couleur de ces taches est moins foncée dans les femelles & dans les jeunes mâles que dans les adultes, & toutes en général deviennent plus brunes & même noires

à mesure que l'animal vieillit. Pline a écrit que le caméléopard, qui est le même animal que la giraffe, avoit des taches blanches sur un fond roussâtre; & en effet, lorsqu'on voit de loin une giraffe, elle paroît presqu'entièrement rousse, parce que les taches sont beaucoup plus grandes que les espaces qu'elles laissent entr'elles, de façon que ces intervalles semblent être des taches blanches semées sur un fond roussâtre. La forme de la tête de la giraffe a quelque ressemblance avec celle de la tête d'une brebis: sa longueur est de plus de deux pieds; le cerveau est très-petit; elle est couverte de poils parsemés de taches semblables à celles du corps, mais plus petites. La lèvre supérieure dépasse l'inférieure de plus de deux pouces; il y a huit dents incisives assez petites dans la mâchoire inférieure; & comme dans tout autre animal ruminant, il ne s'en trouve point dans la mâchoire supérieure.

Joseph Barbaro, cité par Aldrovande, a écrit que la giraffe a une langue ronde, déliée, violette, longue de deux pieds,

& qu'elle s'en sert comme d'une main pour cueillir les feuilles dont elle se nourrit ; mais c'est une erreur, & M. Gordon a reconnu dans toutes les giraffes qu'il a prises & disséquées, que la langue de ces animaux ressemble par la forme & la substance à la langue des gazelles; & il a reconnu aussi que leur structure intérieure est à-peu-près la même, & que la vésicule du fiel est fort petite.

Les yeux sont grands, bien fendus, brillans, & le regard en est doux. Leur plus long diamètre est de deux pouces neuf lignes, & les paupières sont garnies de poils longs & roides en forme de cils; & il n'y a point de larmier au bas des yeux.

La giraffe porte au-dessus du front deux cornes un peu inclinées en arrière. Nous avions déjà pensé, d'après celle que M. Allamand nous avoit envoyée, qu'elles ne tomboient pas chaque année comme les bois des cerfs, mais qu'elles étoient permanentes comme celles des bœufs, des beliers, &c. Notre opinion a été entièrement confirmée par

les obſervations de M. Allamand, ſur une tête décharnée qu'il a dans ſa collection. Les cornes de la giraffe ſont une excroiſſance de l'os du front dont elles font partie, & ſur lequel elles s'élèvent à la hauteur de ſept pouces; leur circonférence à la baſe eſt de plus de neuf pouces; leur extrémité eſt terminée par une eſpèce de gros bouton. Elles ſont recouvertes d'une peau garnie de poils noirs, & plus longs vers l'extrémité, où ils forment une ſorte de pinceau qui manque cependant à pluſieurs individus, vraiſemblablement parce qu'ils les uſent en ſe frottant contre les arbres. Ainſi, les cornes de la giraffe ne ſont pas des bois, mais des cornes comme celles des bœufs, & elles n'en diffèrent que par leur enveloppe, les cornes des bœufs étant renfermées dans une ſubſtance cornée, & celles de la giraffe étant ſeulement recouvertes d'une peau garnie de poils.

Indépendamment de ces deux cornes, il y a au milieu du front un tubercule qu'on prendroit au premier coup-d'œil pour une troiſième corne, mais qui

n'eſt qu'une excroiſſance ſpongieuſe de l'os frontal, d'environ quatre pouces de diamètre ſur deux pouces de hauteur. La peau qui le couvre eſt quelquefois calleuſe & dégarnie de poils, à cauſe de l'habitude qu'ont ces animaux de frotter leur tête contre les arbres.

Les oreilles ont huit à neuf pouces de longueur; & l'on remarque entre les oreilles & les cornes deux protubérances compoſées de glandes qui forment un aſſez gros volume.

Le cou a ſix pieds de longueur, ce qui donne à chaque vertèbre une ſi grande épaiſſeur, que le cou ne peut guère ſe fléchir. Il eſt à l'extérieur garni en-deſſus d'une crinière qui commence à la tête; & qui ſe termine au-deſſus des épaules dans les adultes, mais qui s'étend juſqu'au milieu du dos dans les jeunes giraffes. Les poils qui la compoſent ſont longs de trois pouces, & forment des touffes alternativement plus ou moins foncées.

La partie du dos qui eſt près des épaules eſt fort élevée; il s'abaiſſe enſuite; il ſe relève & ſe rabaiſſe encore vers la queue, qui eſt très-mince, & a

deux pieds de longueur. Elle est couverte de poils très-courts, & son extrémité est garnie d'une touffe de poils noirs aplatis, très-forts & longs de deux pieds. Les Nègres se servent de ces crins de giraffe pour lier les anneaux de fer & de cuivre qu'ils portent en forme de bracelet.

Le ventre, élevé au-dessus de terre de cinq pieds sept pouces vers la poitrine, & seulement de cinq pieds vers les jambes de derrière, est couvert de poils blanchâtres. Les jambes sont tachetées comme le reste du corps, jusqu'au canon qui est sans tache & d'un blanc sale.

Les sabots sont beaucoup plus hauts pardevant que parderrière, & ne sont point surmontés d'ergots comme dans les autres animaux à pieds fourchus.

D'après toutes les comparaisons que l'on a pu faire entre les mâles & les femelles, soit pour la forme, soit pour les couleurs, on n'y a pas trouvé de différence sensible; & il n'y en a qu'une qui est réelle, c'est celle de la grandeur, les femelles étant toujours plus petites que les mâles. Elles ont quatre mamelles,

&

& cependant ne portent ordinairement qu'un petit, ce qui s'accorde avec ce que nous ſavons de tous les grands animaux qui communément ne produiſent qu'un ſeul petit à chaque portée.

Quoique le corps de ces animaux paroiſſe diſproportionné dans pluſieurs de leurs parties, ils frappent cependant les regards, & attirent l'attention par leur beauté, lorſqu'ils ſont debout & qu'ils relèvent leur tête. La couleur de leurs yeux annonce celle de leur naturel. Ils n'attaquent jamais les autres animaux, ne donnent point de coups de tête, comme les beliers; & ce n'eſt que quand ils ſont aux abois, qu'ils ſe défendent avec les pieds dont ils frappent alors la terre avec violence.

Le pas de la giraffe eſt un amble, elle porte enſemble le pied de derrière & celui de devant du même côté; &, dans ſa démarche, le corps paroît toujours ſe balancer. Lorſqu'elle veut précipiter ſon mouvement, elle ne trotte pas, mais galoppe en s'appuyant ſur les pieds de derrière; & alors, pour maintenir l'équilible, le cou ſe porte en arrière, lorſ-

qu'elle élève ſes pieds de devant, & en avant, lorſqu'elle les poſe à terre; mais en général les mouvemens de cet animal ne ſont pas très-vifs; cependant, comme ſes jambes ſont très-longues, qu'elle fait de très-grands pas, & qu'elle peut marcher de ſuite pendant très-long-tems, il eſt difficile de la ſuivre & de l'atteindre même avec un bon cheval.

Ces animaux ſont fort doux; & l'on peut croire qu'il eſt poſſible de les apprivoiſer & de les rendre domeſtiques; néanmoins ils ne le ſont nulle part, & dans leur état de liberté, ils ſe nourriſſent des feuilles & des fruits des arbres que, par la conformation de leur corps & la longueur de leur cou, ils ſaiſiſſent avec plus de facilité que l'herbe qui eſt ſous leurs pieds, & à laquelle ils ne peuvent atteindre qu'en pliant les genoux.

Leur chair, ſur-tout celle des jeunes, eſt aſſez bonne à manger, & leurs os ſont remplis d'une moëlle que les Hottentots trouvent exquiſe : auſſi vont-ils ſouvent à la chaſſe des giraffes qu'ils tuent avec leurs flèches empoiſonnées. Le cuir de ces animaux eſt épais d'un

demi-pouce. Les Africains s'en servent à différens usages ; ils en font des vases où ils conservent de l'eau.

Les giraffes habitent uniquement dans les plaines ; elles vont en petites troupes de cinq ou six, & quelquefois de dix ou douze ; cependant l'espèce n'est pas très-nombreuse. Quand elles se reposent, elles se couchent sur le ventre, ce qui leur donne des callosités au bas de la poitrine & aux jointures des jambes.

Nous croyons devoir ajouter ici les dimensions d'une giraffe tuée par M. Gordon dans le pays des grands Namaquas.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Hauteur mesurée en ligne droite, depuis la plante des pieds de devant jusqu'au-dessus du tubercule qui est sur la tête, lorsque l'animal a le cou dressé perpendiculairement	15	2	"
Longueur depuis le bout du museau le long du cou, ou en suivant la courbure du corps jusqu'à l'origine de queue	13	6	"
Longueur du corps depuis la poitrine jusqu'à l'anus en droite ligne	5	7	7

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur en suivant la courbure.	5	10	"
Hauteur jusqu'au-dessus du garrot en ligne droite.	9	11	"
Hauteur en suivant la courbure.	10	4	"
Hauteur du train de derrière jusqu'au-dessus de la croupe en ligne droite.	8	2	"
Hauteur suivant la courbure.	8	8	6
Hauteur de la partie inférieure du corps au-dessus du terrain près de la poitrine.	5	7	6
Hauteur entre les jambes de derrière.	5	"	"
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	10	"	"
Circonférence derrière les jambes de derrière.	8	4	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusque derrière les éminences qui sont entre les cornes & les oreilles.	2	4	4
Distance entre le bout du museau & le milieu des yeux.	1	6	6
Longueur des yeux.	"	2	4
Longueur de la prunelle dans sa plus grande dimension.	"	3	"
Longueur dans sa plus courte dimension.	"	1	"
Longueur des cornes.	"	7	"
Circonférence des cornes à leur base.	"	11	"

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Circonférence des cornes près du fommet	//	7	//
Diftance entre les bafes des cornes	//	2	//
Diftance entre leurs extrémités.	//	4	//
Longueur des oreilles	//	9	//
Circonférence des oreilles près de leur bafe	//	11	//
Circonférence de la tête devant les cornes	3	7	4
Circonférence derrière les dents incifives	1	8	//
Longueur du cou	5	11	6
Circonférence du cou près de la tête	2	6	6
Circonférence du cou à fon milieu	3	//	//
Circonférence près des épaules.	5	3	//
Longueur de la queue & de fes crins	4	3	//
Longueur de la poitrine en ligne droite	1	7	//
Longueur de la partie poftérieure du corps	2	2	3
Longueur de la jambe de devant, depuis la plante du pied jufqu'au coude	3	2	3
Longueur depuis le coude jufqu'à l'épaule	2	7	3
Circonférence de la jambe de devant, à l'endroit où elle eft le plus mince	1	2	//
Circonférence à fon milieu au-deffus du coude	1	10	//

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Circonférence près du corps..	3	6	3
Longueur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusqu'aux genoux..	2	10	3
Longueur depuis le genou jusqu'au bout du fémur.....	3	11	3
Circonférence de la jambe de derrière à l'endroit le plus mince	1	1	6
Circonférence à son milieu au-dessus du genou........	2	//	//
Circonférence près du corps..	5	//	//
Hauteur de la partie antérieure des sabots.............	//	4	//
Hauteur de leur partie postérieure.................	//	1	//
Longueur de la plante du pied de devant.............	//	9	//
Sa largeur...................	//	6	6
Longueur de la plante du pied de derrière............	//	8	//
Sa largeur...................	//	5	9

Dimensions des différentes parties du squelette de la giraffe, envoyé par M. Gordon à M. Allamand.

L'on a conservé dans la figure que nous en donnons ici (*planche* LXXXII) la représentation d'un très-fort ligament, qui sert à l'animal à soutenir & diriger son cou; ce ligament s'étend le long

des vertèbres dorſales au-deſſus de leurs apophyſes épineuſes ; il eſt adhérent à toutes les verticales, & il a ſa direction au bas de celle qui eſt immédiatement au-deſſous de l'atlas.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire ſupérieure juſqu'à l'occiput...	2	1	2
Sa circonférence près des cornes.	3	1	3
Sa circonférence où finiſſent les os du nez..............	//	11	9
Longueur de la mâchoire inférieure..................	1	7	10
Longueur de ſes branches....	//	9	//
Largeur des dents mâchelières ſupérieures.............	//	1	//
Largeur des dents mâchelières inférieures.............	//	//	8
Largeur de l'ouverture des narines................	//	5	11
Le plus grand diamètre des orbites................	//	3	//
Diſtance entre les orbites & l'extrémité des os du nez....	//	10	//
Longueur des cornes........	//	7	6
Circonférence de leurs baſes..	//	9	10
Circonférence de leur extrémité arrondie...........	//	6	3
Circonférence au-deſſous de cet arrondiſſement..........	//	6	//
Hauteur du tubercule qui eſt ſur le front.............	//	2	//

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de sa base..........	"	3	11
Longueur du cou............	5	3	6
Longueur de l'atlas..........	"	5	"
Circonférence de l'atlas à l'endroit le plus mince......	"	8	2
Longueur de la troisième vertèbre du cou qui est la plus longue................	"	11	"
Longueur de la septième qui est la plus courte.......	"	8	8
Circonférence de cette dernière vertèbre...............	1	3	"
Longueur de la colonne vertébrale, depuis le cou juqu'à l'os sacrum...........	4	"	"
Longueur de l'os sacrum.....	"	9	"
Longueur des cinq fausses vertèbres du coccix, qui sont le commencement de la queue	"	11	"
Longueur des treize osselets qui forment les vertèbres de la queue................	"	10	"
Largeur de la partie la plus large des os des hanches......	1	4	8
Distance entre les os des hanches qui forment le grand bassin.	2	4	"
Diamètre de la plus grande ouverture du petit bassin...	1	1	6
Diamètre de sa plus petite ouverture	"	10	1
Diamètre de la cavité cotyloïde.	"	3	"
Longueur du trou ovalaire....	"	3	2
Sa largeur................	"	2	4
Longueur de l'apophyse épi-			

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
neuse de la première vertèbre dorsale............	"	9	"
Longueur de celle de la seconde vertèbre...............	1	1	"
Longueur de celle de la troisième, qui est la plus longue..................	1	3	"
Longueur de celle de la quatrième.................	1	1	6
Longueur de celle de la quatorzième, qui est la dernière des vertèbres du dos.	"	4	6
Longueur de l'apophyse épineuse de la première des vertèbres lombaires......	"	4	"
Longueur de celle de la seconde.	"	4	6
Longueur de celle de la troisième.................	"	4	7
Longueur de celle de la cinquième & derrière des vertèbres lombaires........	"	2	10
Longueur du sternum.......	2	"	"
Longueur de la longue côte, suivant la courbure......	3	"	"
Longueur du cartilage par lequel elle adhère au sternum...	"	8	"
Largeur de la grosse côte.....	"	2	"
Longueur de l'omoplate......	2	2	"
Largeur de sa base............	"	9	"
Sa circonférence à l'endroit le plus étroit.............	"	9	6
Hauteur de son épine à l'endroit le plus élevé............	"	2	"
Diamètre de la cavité glénoïde.	"	3	4

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de l'humérus.......	1	6	6
Sa circonférence à l'endroit le plus mince.............	//	7	8
Longueur de l'os du coude....	2	7	5
Longueur de l'olécrâne.......	1	//	//
Circonférence de l'os du coude à l'endroit le plus mince..	//	8	6
Longueur du canon de la jambe de devant.............	2	4	6
Sa circonférence à l'endroit le plus mince............	//	7	10
Longueur du fémur.........	1	8	//
Sa circonférence à l'endroit le plus mince............	//	8	9
Longueur du tarse..........	//	7	//
Longueur du tibia...........	1	11	//
Sa circonférence à l'endroit le plus mince............	//	9	//
Longueur du canon de la jambe postérieure.............	2	4	6
Sa circonférence à l'endroit le plus mince............	//	7	//
Longueur de la rotule........	//	3	6
Sa plus grande largeur.......	//	3	//
Epaisseur de la rotule........	//	2	//
Longueur des os séramoïdes...	//	//	6
Longueur de la première phalange des doigts.........	//	4	6
Longueur de la seconde phalange.................	//	2	1
Longueur de la troisième phalange................	//	3	4

FIN.



TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans ces deux Volumes.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

T.

V.

Y.

Fin de la Table des Matières.

